

Ouverture d'une usine de \$10.5 millions, pour le lait en poudre entier instantané

par Réal LABERGE

SAINT-ALEXANDRE — D'un coût de \$10.5 millions, la première usine de lait en poudre entier instantané a été inaugurée, hier, à Saint-Alexandre de Kamouraska, par le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, M. Jean Garon.

D'une usine de beurre et de poudre écrémée, le ministre a précisé que la Coopérative agricole de la Côte-du-Sud a fait un centre de production moderne et efficace de poudre de lait entier, dont une importante partie sera sous forme instantanée, constituant ainsi "une première en Amérique du Nord".

Le procédé fait appel à une technologie très avancée. À partir d'une poudre ordinaire de première qualité, un traitement à base de lécithine végétale permettra d'agglomérer et de

fixer la poudre en particules qui se dissolvent instantanément au contact de l'eau. La poudre de lait ainsi traitée devient d'un usage beaucoup plus facile, en plus de conserver sa qualité et son homogénéité plus longtemps.

La totalité des quelque 170 millions de livres de lait livrées à l'usine coopérative par ses 800 membres producteurs laitiers sera ainsi transformée en poudre de lait entier, qui est destinée à être écoulee sur les marchés d'exportation, notamment en Algérie, au Venezuela et autres pays exportateurs de pétrole. La production de l'année en cours devrait atteindre 20 millions de livres, dont l'expédition sera faite en contenants variant de 1.2 à 4.4 livres. La capacité de production pourra s'élever à 45 millions de livres.

Cette réalisation de la Co-

opérative agricole de la Côte-du-Sud a notamment été rendue possible grâce à la Commission canadienne du lait, dont le président, M. Gilles Choquette, a assisté à l'inauguration d'hier.

Le directeur général et le président de l'entreprise coopérative agricole régionale, MM. Roméo Girard et Jean-Charles Chénard, ont souligné que les risques inhérents à cette initiative d'envergure ont été minimisés grâce à un contrat d'achat de trois ans de la production de poudre de lait instantané et de lait entier de l'usine. Le contrat intervenu avec la Commission canadienne du lait, prévoit notamment le paiement résiduel de l'usine.

L'investissement de \$10.5 millions a également bénéficié d'une aide du gouvernement du Québec totalisant \$1,717,000, soit au moyen d'une subvention de \$962,000 accordée par le ministère de l'Agriculture, ainsi que d'une prise en charge d'intérêt de \$755,000 consentie par la Société de développement industriel du Québec.

Par ailleurs, au nom de M. Pierre de Bané, ministre de l'Expansion économique régionale, le député fédéral de Rivière-du-Loup—Kamouraska, M. Rosaire Gendron, a fait part d'une participation d'Ottawa de \$610,000, dans le cadre d'une création de 44 emplois. Cette aide, s'ajoutant aux garanties de ventes à l'exportation de la Commission canadienne du lait, pourra être augmentée en fonction d'un personnel éventuellement porté à 90 employés.

Orientation nouvelle

Le ministre québécois de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. Garon, a par ailleurs signalé que l'aide gouvernementale importante s'explique par les retombées économiques qui résulteront de la nouvelle usine laitière de Saint-Alexandre.

"En plus de sécuriser la production laitière de cette région par l'orientation de sa capacité de transformation vers des produits en demande, plutôt que vers des marchés saturés, M. Garon a ajouté que la nouvelle usine... va entraîner la création d'un nombre considérable d'emplois indirects, dans les secteurs de l'emballage et du transport, où les retombées sont évaluées à \$12 millions par année."

L'inauguration

La cérémonie d'inauguration a été faite en présence de plusieurs

centaines d'invités et de membres de la Coopérative agricole de la Côte-du-Sud.

La bénédiction du complexe laitier a été faite par l'évêque du diocèse de Sainte-Anne, Mgr Charles-Henri Lévesque, qui a entre autres remarqué

que cet important développement économique régional aura cet autre avantage de contribuer à l'alimentation des pays défavorisés du Tiers-monde.

Avant la visite des installations avant-gardistes de l'usine de "lait entier instantané", on a tenu à signaler

la collaboration "inestimable", dans cette réalisation, de M. Philippe Parizeau, "un gars du Québec à qui on doit un gros merci, sans quoi il n'y aurait pas d'usine comme ça au Québec", a notamment précisé le président de la Commission canadienne du lait, M. Gilles Choquette.



Quelques-uns des invités à l'inauguration, de gauche à droite, MM. Léonard Lévesque et Rosaire Gendron, députés provincial et fédéral; Mgr Charles-Henri Lévesque; le ministre Jean Garon; MM. Jean-Charles Chénard, président de la Coop, et Philippe Parizeau, directeur général.



La nouvelle usine laitière de Saint-Alexandre de Kamouraska.

Fiche technique

SAINT-ALEXANDRE (R.L.) — Les installations et l'équipement de l'usine de poudre de lait entier instantané de Saint-Alexandre ont fait appel aux techniques les plus modernes, qui la rendent unique au Canada et en font la sixième du genre au monde, les autres se trouvant en Europe.

L'investissement de \$10.5 millions permettra la transformation de 750,000 livres de lait (340,000 litres) par jour et une mise en boîtes de 2,200 kilos de poudre.

Diverses données fournies par le directeur général de la Coopérative agricole de la Côte-du-Sud, M. Roméo Girard, ont permis aux invités qui participaient hier à l'inauguration de l'entreprise industrielle, d'identifier la machinerie et l'équipement sophistiqués aménagés dans un nouveau bâtiment de 395 pieds de longueur, de 140 de largeur, et d'une hauteur maximum de 85 pieds, dans la section du séchage.

Sous la directive de M. Réal Gagnon, la nouvelle usine emploiera 90 personnes et pourra fabriquer du beurre, de la poudre de lait écrémé, de la poudre de lait entier, de la poudre de lait entier instantané et des aliments pour bébés à base de lait. La masse salariale pourra s'élever de \$1.5 à \$2 millions, outre des retombées économiques de l'ordre de \$12 millions

annuellement pour les opérations d'emballage et de transport.

L'usine comporte différents départements comprenant d'abord un système glycol et d'échangeurs de chaleur, un évaporateur fabriqué par Laguilhare, de France, d'une capacité de 50,000 litres de lait à l'heure et une concentration pouvant varier de 48 à 52 pour 100, ainsi qu'un homogénéisateur Rainie, de fabrication danoise, et un préchauffeur de marque Cupaco fabriqué aux États-Unis.

Avec une toupe spectaculaire de 27 pieds de diamètre et de 70 pieds de hauteur, le séchoir conçu par Miro Atomizer, du Danemark, offre une capacité de 65,000 litres à l'heure en poudre de lait écrémé et fonctionne à l'huile thermique, ce qui en fait le premier du genre en Amérique du Nord.

L'usine dispose également d'une salle de contrôle ne requérant qu'un seul homme pour surveiller toutes ses opérations, d'instantsseurs permettant de finaliser la poudre de lait instantané en y ajoutant de la lécithine et de l'huile de beurre, d'une ligne d'emballage conçue avec la collaboration du Groupe Continental du Canada, qui peut emballer des contenants de cinq grandeurs, soit de 340, 400, 500 grammes et de un et de deux kilos, et dont la capacité correspond à celle des autres installations de l'usine, soit d'environ deux tonnes métriques de produits finis à l'heure.



Le grand Marathon

Dès aujourd'hui... chez **LEWIS**

POUR TOUTE LA FAMILLE, C'EST LA COURSE AUX ÉCONOMIES AVEC NOTRE COLLECTION COMPLÈTE DE SOULIERS ATHLÉTIQUES DE MARQUE RECONNUE.

15% DE RABAIS

SUR TOUTES LES CHAUSSURES ATHLÉTIQUES

PLACE LAURIER
LA CANADIENNE
PLACE FLEUR DE LYS
LES GALERIES CHAGNON
PLACE DU ROYAUME, Chicoutimi
LES RIVIERES, Trois-Rivières



SPARX

HANG TEN

DU MERCREDI
13 MAI
AU SAMEDI
23 MAI

dans nos régions

Autre vote à l'IOC

SEPT-ÎLES — Les membres du local 8399 du Syndicat des métaux se sont prononcés à leur tour sur l'entente intervenue la semaine dernière entre leurs négociateurs syndicaux et la Compagnie minière IOC pour le renouvellement de leur convention collective de travail. 179 d'entre eux se sont prévalus de leur droit de vote, 138 pour accepter l'entente et 41 pour la refuser. Soit une acceptation à 78 pour 100. Ces employés sont affectés à l'atelier d'entretien. Leurs confrères des voies ferrées et des

opérations ferroviaires se prononceront dans le courant de la semaine.

Le courrier

SCHEFFERVILLE — Le conseil municipal, réuni en séance ordinaire lundi soir, a approuvé une résolution à l'effet que la ville de Schefferville appuiera les démarches d'Airgava auprès de la Commission canadienne des transports pour l'obtention du transport du courrier d'abord, du permis pour assurer une liaison régulière Schefferville-Sept-Îles d'autre part.

A Cap-Chat, le nouveau conseil abat du boulot

par Michel CORBEIL

du bureau du Soleil

MATANE — Le conseil municipal de Cap-Chat, dans la circonscription provinciale de Matane, a repris le travail à toute vapeur.

Lundi le 4 mai, les élus municipaux se sont réunis pour la première fois depuis janvier, alors que trois conseillers et le maire de l'époque, M. Julien Lepage, avaient démissionné en bloc provoquant la paralysie du conseil, faute de quorum.

"L'événement" a attiré son lot de spectateurs. Du moins, le maire nouvellement élu, M. François Gagnon, rapporte que plus de 400 personnes ont assisté à la réunion de leurs dirigeants municipaux.

De janvier à mai, la gestion des affaires courantes de la ville était assumée par un administrateur du ministère des Affaires municipales. Ce dernier s'est retiré sitôt l'élection du nouveau maire et des trois nouveaux conseillers.

"J'aurais aimé que tu vois tout ce paquet de dossiers sur mon bureau, raconte avec amusement M. Gagnon. Nous avons eu une séance du conseil le 4 mai et une autre, le 7 mai. En deux séances, nous avons passé 40 résolutions... En plus de lire le rapport de vérification de l'an dernier."

Expérience

"Nous avons expédié tous les grands dossiers", lance M. le maire. Ces "grands dossiers", ce sont ceux de l'état des routes, de l'aqueduc et des finances publiques.

Il laisse entendre que déjà il a donné la couleur de son type d'administration. "Nous prenons les dossiers, nous faisons des caucous, nous tirons des consensus, résume-t-il. Je m'occupe des affaires en collégialité. J'ai

l'idée de demander à chaque conseiller de piloter des dossiers. Chacun assimilera un dossier qu'il présentera à la population."

Depuis son entrée en fonction, il ne s'est certes pas croisé les bras, retient-on après lui avoir parlé. Hier, il a participé à une réunion des maires de la municipalité régionale de comté (MRC) de son territoire. Il affirme s'être occupé d'affaires municipales chaque jour depuis son entrée en fonction.

Il ne croit pas inutile son intervention auprès des promoteurs qui établissent une usine de transformation de la crevette à Cap-Chat, usine dont la mise en service pourrait se faire en juillet. Il ne cache son intention d'attirer des industries dans "SA" ville: "Il faut davantage de revenus pour Cap-Chat. Or, depuis quelques années, les grandes bâtisses de Cap-Chat se vident."

L'usine de crevette sera aménagée dans un ex-garage. Selon lui, un promoteur pourrait faire de même dans un autre garage déserté et implanter une usine de transformation de poisson, de turbot, pour être plus précis.

M. Gagnon avait occupé, à la suite d'une autre démission, le poste de maire en 1976. Il avait conservé cette fonction pendant 14 mois. Se sent-il le pompier de service? "Peut-être laisse-t-il tomber dans un éclat de rire. Cependant, explique-t-il sérieusement, le poste demande beaucoup de disponibilité. Et s'il retient une différence entre son passage à l'hôtel de ville au milieu des années 1970 et son actuel séjour, c'est que, loin de se simplifier, le métier de maire se complique davantage avec les charges qui sont souvent bien lourdes pour de petites municipalités ne pouvant se payer de services spécialisés.

Vaines recherches

Les recherches se sont poursuivies, hier, dans le lac Matapédia, à Val-Brillant, pour tenter de repérer le corps de M. Roland Levesque qui s'y est noyé, vendredi dernier, mais ce fut peine perdue.

Agé de 54 ans et domicilié à Montréal, M. Levesque était monté dans une frêle embarcation pour aller pêcher à environ 150 pieds de la rive. Pour des raisons inconnues, la chaloupe a chaviré.

Secteurs Saint-Maurice et Rivière-au-Renard

Projet de scission, à Gaspé

par Michel CORBEIL

du bureau du Soleil

MATANE — Le ministre des Affaires municipales du Québec sera saisi d'une demande de scission d'une partie de la ville de Gaspé.

L'actuelle ville de Gaspé est née de la loi 67 adoptée en 1970, forçant le regroupement de 12 municipalités situées autour du parc Forillon et de la baie de Gaspé. Plusieurs citoyens n'ont jamais oublié que la loi leur fut imposée par le gouvernement.

Longtemps en sourdine, le problème a refait surface avec une vigueur nouvelle: le conseil municipal de Gaspé a adopté une résolution, à cinq voix contre une, demandant la tenue d'un référendum auprès des citoyens des secteurs de Saint-Maurice et Rivière-au-Renard au sujet du maintien ou du retrait de leurs anciennes municipalités à l'intérieur du grand Gaspé.

Précédant cette position, une autre résolution a demandé au ministre une étude sur les avantages et désavantages de la fusion des 12 anciennes municipalités.

Les positions ont été adoptées lors de la séance du conseil du 4 mai: présentant une affluente hors de l'ordinaire, l'administration municipale élue a siégé non pas à l'hôtel de ville, dont la salle du conseil contient une centaine de places, mais plutôt à l'auditorium du cégep de Gaspé.

Cinq cents citoyens, rapporte un journaliste de l'endroit, M. Guy Marcotte, ont assisté à la réunion du maire et des cinq conseillers.

Demande acheminée

Les demandes seront expédiées aujourd'hui même au ministère des Affaires municipales. Elles font suite aux pressions exercées par les comités de citoyens de Saint-Maurice et de Rivière-au-Renard. Fait à souligner, la présidence du second comité est assurée par le conseiller municipal du secteur Rivière-au-Renard —Saint-Maurice, M. Hermel Dufresne.

Si M. Dufresne est carrément en faveur du démembrement, la position du maire de la ville, M. Lewis Fitzpatrick, est bien différente: "J'ai été élu pour administrer la grande ville de Gaspé, explique M. Fitzpatrick, qui a accédé au poste de maire à l'automne. Mon mandat n'est pas de travailler à la désunion.

La situation ne s'est pas produite instantanément, indique-t-il. "Les gens étaient en désaccord au moment où la fusion s'est réalisée. Il se parle de scission pratiquement depuis 1970. L'abcès était là depuis dix ans.

"Avant la séance du 4 mai, le mouvement était amorcé sérieusement depuis quelques mois." Dès le 21 avril, le maire a rencontré un haut fonctionnaire des Affaires municipales pour discuter du dossier: le ministre est complètement opposé à la séparation, a-t-il conclu de sa rencontre.

Rentabilité psychologique

M. Fitzpatrick n'attend pas une réponse du ministère avant quelques

semaines, voire quelques mois. Il sera prudent d'ici là: il préfère s'abstenir de prédire les chances de voir un tel référendum battu ou même d'avancer s'il s'impliquera dans un éventuel débat au sujet de ce référendum.

"Je n'ai pas de chiffre officiel, mais je sais que ce ne sera pas rentable économiquement: si ces deux secteurs deviennent autonomes, ils devront se doter d'un hôtel de ville. C'est libre aux gens de choisir. Ce n'est pas rentable psychologiquement, mais il y a peut-être un rentabilité psychologique: c'est à eux de décider si pour être heureux, ils devront payer de fortes sommes pour être autonomes."

M. Fitzpatrick se demande si, une fois le débat lancé, ce ne sont pas les gens de l'ancien Gaspé, qui seront tentés de demander la scission: peut-être se demanderont-ils s'ils ne paient pas plus qu'ils ne reçoivent en services?

Les conflits entre secteurs ne sont pas l'apanage de la région de Gaspé, termine-t-il: il y en a entre Cap-Chat et Sainte-Anne-des-Monts, ou Grand-Rivière et Chandler, donne-t-il en exemple. Le malheur, c'est que nous sommes dans le même conseil municipal, dans la même administration.

Germes de division

Le malheur semble également provenir du fait que chacun se sent lésé. Le conseiller Hermel Dufresne ne croit pas, par exemple, que l'ancien Gaspé paie pour des services qu'il ne

reçoit pas: à son avis, c'est plutôt le cas de Rivière-au-Renard.

"Peut-être que pour certains secteurs de la ville c'est vérifiable, mais pas pour nous. Nous ne recevons pas en proportion de ce que nous donnons et les taxes montent à chaque année, poursuit M. Dufresne.

"Nous ne voyons pas comment nous ne pourrions pas nous administrer nous-mêmes. Il ne nous en coûtera pas plus cher. Nous vivrons selon nos moyens. Pour louer un hôtel de ville, il y a assez de bâtiments à Rivière-au-Renard."

L'application du plan d'urbanisme municipal et la reconstruction du centre sportif de Rivière-au-Renard, détruit à l'automne par un incendie, semblent constituer les germes immédiats de la demande de séparation.

"Nous avons de sérieux problèmes avec le plan d'urbanisme, soutient le conseiller Dufresne. Quant à l'"arène", les gens se posent de sérieuses questions. Il y a trois ou quatre ans, le centre sportif de Gaspé a subi pour environ \$100,000 de dommages: un mois après cela, les réparations débutaient. Six mois après l'incendie à Rivière-au-Renard, rien n'en a encore été fait.

"Nous maintenons que la fusion est illégale s'il n'y a jamais eu de référendum sur la question. C'est pour cela que nous demandons une consultation populaire. Je suis convaincu que l'idée se propagera. Plusieurs secteurs attendent seulement de voir comment nous allons nous y prendre."

CLSC de Trois-Pistoles: une demande d'entrevue avec le ministre Johnson

par J.-Claude PAQUET

du bureau du Soleil

RIMOUSKI — Le Regroupement des citoyens de Trois-Pistoles a décidé de s'impliquer activement dans la demande d'autonomie du CLSC du Centre de santé Boissouche, et a sollicité à cette fin une demande de rencontre avec des membres du cabinet de M. Pierre-Marc Johnson, nouveau ministre des Affaires sociales.

Dans un document qu'il a récemment fait parvenir au ministre des Affaires sociales, le Regroupement des citoyens de Trois-Pistoles demande d'autre part "que le CLSC Boissouche soit reconnu comme entité juridique autonome, ayant la responsabilité de la distribution des services de première ligne et des services communautaires sur le territoire".

L'organisme a également adressé un télégramme à Mme Jeanne d'Arc Vaillant, directrice des services communautaires au ministère des Affaires sociales, dans lequel il demande d'une part à connaître les modalités de fonctionnement du comité tri-

partite récemment mis sur pied en rapport avec la demande d'autonomie du CLSC, et d'autre part, d'être entendu par ce comité tripartite.

Selon le président du Regroupement des citoyens de Trois-Pistoles, M. Jean-Jacques Rioux, ce comité où sont représentés le secteur

des services communautaires, le secteur des relations de travail et le CRSSS doit se rendre sur place prochainement pour évaluer la situation à la suite des événements qui ont suivi la demande d'autonomie du CLSC de Trois-Pistoles.

Les dirigeants du Regroupement

des citoyens de Trois-Pistoles affirment que l'autonomie du CLSC n'est pas uniquement l'affaire des travailleurs du CLSC, mais de toute la population, et que le vice-président de l'organisme, M. Raymond-Marie d'A-mours, représentera le regroupement au comité CLSC élargi.

L'imbroglia sur le service des ordures serait réglé à Rimouski

par J.-Claude PAQUET

du bureau du Soleil

RIMOUSKI — Les membres du conseil municipal de Rimouski ont décidé de disposer rapidement des réclamations et litiges qui ont eu pour effet de compromettre depuis quelque temps l'efficacité du service d'enlèvement et de transport des déchets dans les limites de la ville.

A cette fin, ils ont ratifié par résolution les termes d'une entente intervenue avec l'entreprise Equipements sanitaires SP Inc., de Rimouski, qui a contracté l'engagement

de modifier ou remplacer gratuitement pour les usagers, avant le 8 juin prochain, tous les "containers" à chargement arrière actuellement en usage à Rimouski, de telle manière qu'ils puissent être compatibles avec la machinerie du St-Laurent Inc., dans le cadre de l'exécution de son contrat d'enlèvement et de transport des déchets.

Cet engagement vise non seulement les "containers" utilisés sur une base de location, mais également tous ceux dont les usagers étaient eux-mêmes propriétaires le ou avant le 6 mai dernier.

Il a par ailleurs été entendu que l'entreprise Equipements sanitaires SP Inc. assumerait seule tous les frais de

transport des containers et que pendant le temps nécessaire à la modification ou au remplacement, elle devrait, à ses propres frais, soit assurer l'enlèvement régulier des déchets aux endroits concernés, soit fournir temporairement des containers à chargement avant, compatibles avec la machinerie utilisée par les Services sanitaires du St-Laurent Inc.

Quant aux contribuables qui, le ou avant le 6 mai, ont eux-mêmes fait modifier à leurs frais les containers à chargement arrière dont ils étaient propriétaires, ils sont priés d'entrer en communication avec le contremaître aux immeubles de la ville de Rimouski.

EXPOSITION PHILATELIQUE

organisée par la Société Philatélique de Québec, chapitre no 40 de la Société Philatélique royale du Canada

les 15, 16 et 17 mai 1981

Exposition, Encan et Bourse au Centre Municipal des Congrès 900, Autoroute Dufferin, Québec

Vendredi et samedi: 10h à 22h

Dimanche: 10h à 16h

Entrée: adulte, 1.50\$

enfant moins de 14 ans, 0.50\$

LE MOIS DE LA VALISE Samsonite

Ensemble de valises Samsonite Caribbea III

Compagnon 73 cm - Tan Camello
Modèle 29 - Rég. 108,75\$
A SPECIAL 76,15\$

Compagnon 66 cm - Tan Camello
Modèle 26 - Rég. 99,75\$
B SPECIAL 69,85\$

Compagnon 61 cm - Tan Camello
Modèle 24 - Rég. 89,75\$
C SPECIAL 62,80\$

Cabriolet 50 cm - Tan Camello
Modèle 20 - Rég. 78,50\$
D SPECIAL 54,95\$

Sac Fourre-tout - Tan Camello
Rég. 52,50\$

E SPECIAL 36,75\$

EN EXCLUSIVITÉ JUSQU'AU 15 AOÛT 1981, CHEZ JÉRÔME

jerome

la tu m'as fait plaisir!

28 boutiques pour vous faire plaisir

CHAUSSURES

CHRISTIAN

LE DECONTRACTE

Pour lui, à l'image de l'été, un soulier sport et de travail. Cuir mince, semelle souple, couleurs mode.

\$56.00



Place Laurier
Place Fleur de Lys
Place Ste-Foy

En montre dans la plupart de nos magasins

NOUS FAISONS TOUT EN PETIT

Pièce asphaltée
Terrassement - Terre à gazon - Pierre - Sable - Petites et grosses quantités
LES ENTREPRISES C.D.M. inc.
843-4106

DINER-CONFERENCE



L'assemblée mensuelle de l'ASSOCIATION NATIONALE DES SECRÉTAIRES - SECTION DE QUÉBEC se tiendra le mardi, 19 mai 1981, à 18 heures, au Château Frontenac.
Monsieur Gilles Lessard, président de Gilles Lessard et Associés sera le conférencier. Il parlera du pouvoir de la fixation des objectifs.
BIENVENUE À TOUS LES MEMBRES DE L'ASSOCIATION AINSI QU'À LEURS AMIS(ES) SECRÉTAIRES! Pour réservations: 835-2108 (ANN.)

Ouverture d'une usine de \$10.5 millions, pour le lait en poudre entier instantané

par Réal LABERGE

SAINT-ALEXANDRE — D'un coût de \$10.5 millions, la première usine de lait en poudre entier instantané a été inaugurée, hier, à Saint-Alexandre de Kamouraska, par le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, M. Jean Garon.

D'une usine de beurre et de poudre écrémée, le ministre a précisé que la Coopérative agricole de la Côte-du-Sud a fait un centre de production moderne et efficace de poudre de lait entier, dont une importante partie sera sous forme instantanisée, constituant ainsi "une première en Amérique du Nord".

Le procédé fait appel à une technologie très avancée. À partir d'une poudre ordinaire de première qualité, un traitement à base de lécithine végétale permettra d'agglomérer et de

fixer la poudre en particules qui se dissolvent instantanément au contact de l'eau. La poudre de lait ainsi traitée devient d'un usage beaucoup plus facile, en plus de conserver sa qualité et son homogénéité plus longtemps.

La totalité des quelque 170 millions de livres de lait livrées à l'usine coopérative par ses 800 membres producteurs laitiers sera ainsi transformée en poudre de lait entier, qui est destinée à être écoulée sur les marchés d'exportation, notamment en Algérie, au Venezuela et autres pays exportateurs de pétrole. La production de l'année en cours devrait atteindre 20 millions de livres, dont l'expédition sera faite en contenants variant de 1.2 à 4.4 livres. La capacité de production pourra s'élever à 45 millions de livres.

Cette réalisation de la Co-

opérative agricole de la Côte-du-Sud a notamment été rendue possible grâce à la Commission canadienne du lait, dont le président, M. Gilles Choquette, a assisté à l'inauguration d'hier.

Le directeur général et le président de l'entreprise coopérative agricole régionale, MM. Roméo Girard et Jean-Charles Chénard, ont souligné que les risques inhérents à cette initiative d'envergure ont été minimisés grâce à un contrat d'achat de trois ans de la production de poudre de lait instantané et de lait entier de l'usine. Le contrat intervenu avec la Commission canadienne du lait, prévoit notamment le paiement résiduel de l'usine.

L'investissement de \$10.5 millions a également bénéficié d'une aide du gouvernement du Québec totalisant \$1,717,000, soit au moyen d'une subvention de \$962,000 accordée par le ministère de l'Agriculture, ainsi que d'une prise en charge d'intérêt de \$755,000 consentie par la Société de développement industriel du Québec.

Par ailleurs, au nom de M. Pierre de Bané, ministre de l'Expansion économique régionale, le député fédéral de Rivière-du-Loup—Kamouraska, M. Rosaire Gendron, a fait part d'une participation d'Ottawa de \$610,000, dans le cadre d'une création de 44 emplois. Cette aide, s'ajoutant aux garanties de ventes à l'exportation de la Commission canadienne du lait, pourra être augmentée en fonction d'un personnel éventuellement porté à 90 employés.

Orientation nouvelle

Le ministre québécois de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. Garon, a par ailleurs signalé que l'aide gouvernementale importante s'explique par les retombées économiques qui résulteront de la nouvelle usine laitière de Saint-Alexandre.

"En plus de sécuriser la production laitière de cette région par l'orientation de sa capacité de transformation vers des produits en demande, plutôt que vers des marchés saturés, M. Garon a ajouté que la nouvelle usine... va entraîner la création d'un nombre considérable d'emplois indirects, dans les secteurs de l'emballage et du transport, où les retombées sont évaluées à \$12 millions par année."

L'inauguration

La cérémonie d'inauguration a été faite en présence de plusieurs

centaines d'invités et de membres de la Coopérative agricole de la Côte-du-Sud.

La bénédiction du complexe laitier a été faite par l'évêque du diocèse de Sainte-Anne, Mgr Charles-Henri Lévesque, qui a entre autres remarqué

que cet important développement économique régional aura cet autre avantage de contribuer à l'alimentation des pays défavorisés du Tiers-monde.

Avant la visite des installations avant-gardistes de l'usine de "lait entier instantané", on a tenu à signaler

la collaboration "inestimable", dans cette réalisation, de M. Philippe Parizeau, "un gars du Québec à qui on doit un gros merci, sans quoi il n'y aurait pas d'usine comme ça au Québec", a notamment précisé le président de la Commission canadienne du lait, M. Gilles Choquette.



Quelques-uns des invités à l'inauguration, de gauche à droite, MM. Léonard Lévesque et Rosaire Gendron, députés provincial et fédéral; Mgr Charles-Henri Lévesque; le ministre Jean Garon; MM. Jean-Charles Chénard, président de la Coop, et Philippe Parizeau, directeur général.



La nouvelle usine laitière de Saint-Alexandre de Kamouraska.

Fiche technique

SAINT-ALEXANDRE (R.L.) — Les installations et l'équipement de l'usine de poudre de lait entier instantané de Saint-Alexandre ont fait appel aux techniques les plus modernes, qui la rendent unique au Canada et en font la sixième du genre au monde, les autres se trouvant en Europe.

L'investissement de \$10.5 millions permettra la transformation de 750,000 livres de lait (340,000 litres) par jour et une mise en boîtes de 2,200 kilos de poudre.

Diverses données fournies par le directeur général de la Coopérative agricole de la Côte-du-Sud, M. Roméo Girard, ont permis aux invités qui participaient hier à l'inauguration de l'entreprise industrielle, d'identifier la machinerie et l'équipement sophistiqués aménagés dans un nouveau bâtiment de 395 pieds de longueur, de 140 de largeur, et d'une hauteur maximum de 85 pieds, dans la section du séchage.

Sous la directive de M. Réal Gagnon, la nouvelle usine emploiera 90 personnes et pourra fabriquer du beurre, de la poudre de lait écrémé, de la poudre de lait entier, de la poudre de lait entier instantané et des aliments pour bêtes à base de lait. La masse salariale pourra s'élever de \$1.5 à \$2 millions, outre des retombées économiques de l'ordre de \$12 millions

annuellement pour les opérations d'emballage et de transport.

L'usine comporte différents départements comprenant d'abord un système glycol et d'échangeurs de chaleur, un évaporateur fabriqué par Laguilhère, de France, d'une capacité de 50,000 litres de lait à l'heure et une concentration pouvant varier de 48 à 52 pour 100, ainsi qu'un homogénéisateur Rainie, de fabrication danoise, et un préchauffeur de marque Cupaco fabriqué aux États-Unis.

Avec une toupe spectaculaire de 27 pieds de diamètre et de 70 pieds de hauteur, le séchoir conçu par Miro Atomizer, du Danemark, offre une capacité de 65,000 litres à l'heure en poudre de lait écrémé et fonctionne à l'huile thermique, ce qui en fait le premier du genre en Amérique du Nord.

L'usine dispose également d'une salle de contrôle ne requérant qu'un seul homme pour surveiller toutes ses opérations, d'instantaniseurs permettant de finaliser la poudre de lait instantané en y ajoutant de la lécithine et de l'huile de beurre, d'une ligne d'emballage conçue avec la collaboration du Groupe Continental du Canada, qui peut emballer des contenants de cinq grandeurs, soit de 340, 400, 500 grammes et de un et de deux kilos, et dont la capacité correspond à celle des autres installations de l'usine, soit d'environ deux tonnes métriques de produits finis à l'heure.

adidas

HANG TEN

SPARX

DU MERCREDI
13 MAI
AU SAMEDI
23 MAI

Le grand Marathon

Dès aujourd'hui... chez **LEWIS**

POUR TOUTE LA FAMILLE, C'EST LA COURSE AUX ÉCONOMIES AVEC NOTRE COLLECTION COMPLÈTE DE SOULIERS ATHLÉTIQUES DE MARQUE RECONNUE.

15%

DE RABAIS

SUR TOUTES LES CHAUSSURES ATHLÉTIQUES

PLACE LAURIER
LA CANARDIERE
PLACE FLEUR DE LYS
LES GALERIES CHAGNON
PLACE DU ROYAUME, Chicoutimi
LES RIVIERES, Trois-Rivières

dans nos régions



Le Soleil, Isabelle Jinchereau

Trois millions d'heures sans accident

Grâce à un nouveau programme de sécurité mis de l'avant par la compagnie Les matériaux de construction du Canada Ltée, à Pont-Rouge, il y a six ans, les 250 employés de l'usine ont maintenant franchi le cap des trois millions d'heures sans accident avec perte de temps. Lors d'une cérémonie tenue hier matin en présence des travailleurs, le gérant de l'usine, M. Stan May (à gauche), accompagné du directeur des services de fabrication, M. Macpherson (au centre), a remis au coordonnateur de la sécurité, M. Raymond Cantin, un certificat attestant la performance de l'usine, bonne première parmi les sept autres filiales établies au Canada.

Propriétaires de Sainte-Catherine

SAINT-CATHERINE — Fondé en décembre dernier afin de rapprocher les contribuables et l'administration municipale, le Regroupement des propriétaires de Sainte-Catherine de Portneuf tiendra sa première assemblée générale ce soir, à 19h, à l'hôtel Fosambault. Les membres en profiteront pour élire un premier conseil d'administration ainsi que 22 représentants de secteur responsables de l'information municipale dans leur milieu. Selon M. André Dulac, l'un des trois fondateurs du mouvement, plusieurs centaines de propriétaires ont déjà adhéré au regroupement encouragé par le conseil lui-même.

Elections à Saint-Raymond

Une cinquantaine de personnes assistaient à la journée de mise en candidature tenue dimanche à Saint-Raymond ville, afin de combler les sièges des deux conseillers démissionnaires, Roch Girard et Denise Caron. M. Gérard Saint-Pierre, adjoint administratif à la Commission scolaire régionale Tardivel, a été élu par acclamation au poste de conseiller au siège no 5. Par ailleurs, il y aura scrutin le dimanche 24 mai, alors que M. Magella Bédard, commerçant, ainsi que M. Roger Beaupré, enseignant, s'affronteront pour le poste de conseiller au siège no 6.

Détroussés

La Sûreté du Québec fait savoir que les deux personnes qui ont été dépouillées de \$500 à Saint-Edouard-de-Frampton, vendredi dernier, par trois voleurs dont deux ont été arrêtés, étaient Mme Angéline Fortin, âgée de 84 ans, et son fils Paul-Henri, âgé de 53 ans.

Omnium de golf

THETFORD-MINES — L'événement annuel tant attendu dans le domaine du golf, dans la région de Thetford-Mines, se déroulera, samedi 13 juin, au club Adstock. Il s'agit du sixième omnium des employés de la Commission scolaire régionale de l'Amiante. Deux cents participants y sont attendus.

Le tournoi a un attrait particulier: on ne tient pas compte du pointage obtenu pour l'attribution des prix d'une valeur de \$4,000. Ceux-ci sont tirés au sort. Selon la tradition établie, chaque golfeur mérite un prix.

L'anxiété disparue, la compétition devient un champ de détente et de fraternisation. Chaque équipe est formée de deux membres: l'un ayant déjà pratiqué le sport, l'autre novice. Une balle est en jeu. Chaque joueur la frappe tour à tour.

Le participant qui réussira un trou d'un coup au deuxième vert méritera un voyage de deux semaines à Hawaï.

L'exposition industrielle à Thetford est un demi-succès

par Fortunat MARCOUX
du bureau du Soleil

THETFORD-MINES — La première expo-profits industrielle de la région de l'Amiante a remporté un demi-succès. Le Salon des petites et moyennes entreprises a attiré quelque 400 hommes d'affaires et industriels. Les organisateurs avaient envoyé 4,000 invitations dans tous les coins de la province.

Dix-neuf PME ont exposé leurs produits. Elles n'ont pas fait des affaires d'or. Rencontres sur place quelques heures avant la fermeture du salon, les représentants de la majorité d'entre elles cachaient mal leur déception.

Tout en louant l'initiative de la Société économique de la région de l'Amiante (SERA), plusieurs admettaient sous le sceau de la confiance qu'elle ne leur avait pas rapporté grand-chose. On attendait plus de visiteurs et la plupart de ceux qui étaient là venaient de la région.

Heureusement, au moins trois PME ont semblé avoir obtenu des résultats concluants. L'une s'est dénichée un distributeur, tandis que les deux autres ont établi des contacts sérieux en vue de bécoter des affaires.

Les compagnies minières de la région n'ont décidé qu'à la dernière minute de participer à la foire. Elles

étaient là pour donner de l'importance à l'événement, pas plus. Elles avaient peu de choses à montrer.

Plusieurs services d'aide à la PME étaient sur place. Mentionnons la Banque fédérale de développement, le Centre de main-d'œuvre du Québec, le Centre de recherche industrielle du Québec, les ministères fédéral et provincial de l'Industrie et du Commerce, le Crédit industriel Desjardins Inc., l'École de technologie supérieure de Montréal, le cégep de Thetford et l'Office de la langue française.

Dans quatre ans

Interrogé par LE SOLEIL, hier, M. Gilles Côté, directeur général de la SERA, s'est dit quand même heureux des résultats de cette expérience. "Il est encore trop tôt pour en évaluer les retombées", a-t-il précisé.

Il a déclaré que son organisme allait au cours des prochains jours effectuer le décompte des visiteurs et leur provenance, mesurer la satisfaction des exposants et vérifier en octobre prochain si les contacts établis entre industriels durant l'expo auront porté fruits.

M. Côté aurait souhaité la participation d'une quarantaine de PME. Il y en a 108 dans la région. L'industrie de la construction n'était pas re-

présentée.

Il en aura coûté \$32,000 à la SERA pour organiser ce salon d'une durée de trois jours. Le gouvernement québécois a accordé une subvention de \$14,000 pour payer une partie des

dépenses. Les exposants ont déboursé entre \$2 et \$5 le pied carré en frais de location.

La SERA va organiser un deuxième Salon de l'industrie... dans quatre ans, selon M. Côté.



Le Soleil, Fortunat Marcoux

Expo-profits a montré les produits de 19 PME.

Deuxième MRC dans la zone 04

par Paul-Henri DROUIN

LAC-ETCHEMIN — Une seconde MRC voit le jour dans la zone de consultation 04, à l'issue d'une troisième rencontre du conseil de maires de la région de Lac-Etchemin qui se tenait dernièrement à Saint-Prosper de Dorchester.

Il s'agit de la future MRC baptisée "Dorchester" qui, au dire de M. Jean-Guy Breton, président du Comité de consultation de la Beauce, comptera près de 12,000 habitants puisqu'elle se composera des municipalités de Saint-Camille, Sainte-Sabine, Saint-Luc, Sainte-Justine, Saint-Cyprien, Lac-Etchemin, Sainte-Catherine, Sainte-Rose, Saint-Louis et Sainte-Aurèle.

En l'absence de M. Raoul Gilbert, maire du village de Saint-Zacharie, dix des 13 municipalités participantes à ce conseil de maires se sont entendues sur un projet de lettres patentes.

Visiblement déçu des résultats de cette rencontre, le maire de Saint-Prosper, M. Camille Poulin, a déclaré "qu'il se joindrait à une MRC autour de Saint-Georges puisqu'il n'a pas obtenu la représentativité et le chef-lieu qu'il souhaitait pour sa municipalité".

Quant aux municipalités de Saint-Benoît et de Saint-Zacharie

(village et paroisse), a déclaré M. Breton, leur sort est incidemment lié à la décision de Saint-Prosper de se rattacher à une MRC dans la Beauce.

Seule la municipalité de Saint-Aurèle maintient sa décision d'adhérer à la MRC de Dorchester, même si M. Thirreau, maire de cette localité, s'est dit conscient qu'en terme de continuité du territoire, son ap-

partenance à la MRC de Dorchester pourrait lui causer certains problèmes.

Par ailleurs, fit savoir M. Jean-Guy Breton, les maires des localités de Saint-Benoît et de Saint-Zacharie (paroisse) ont indiqué qu'ils ne feraient pas toutes les portes à la négociation et qu'ils pourraient éventuellement renverser leur décision, suite à une rencontre de leur conseil

avec le comité de consultation.

Sur un mode de représentation, les maires de la future MRC de Dorchester se sont entendus accordant un vote par tranche de 10,000 habitants ou moins par municipalité.

La première séance du conseil de maires de la MRC de Dorchester se tiendra le deuxième jeudi juridique suivant l'émission des lettres patentes et M. Gérard Fournier, secrétaire trésorier de la municipalité de Sainte-Justine agira comme secrétaire trésorier provisoire de la MRC de Dorchester jusqu'à la fin de la première séance et présidera l'élection du préfet.

En rapport avec les modalités de succession, les maires de la MRC de Dorchester se sont entendus pour que les décisions relatives au mécanisme administratif de partage des actifs et passifs de la corporation de comté se finalisent lors de la prochaine rencontre du conseil de comté de Dorchester prévue pour le 17 juin prochain.

Finalement, M. Jean-Guy Breton déclarait que le conseil de maires de la MRC de Dorchester pourrait tenir sa première séance de conseil vers le début de septembre prochain, soit dès que les lettres patentes auront été émises par le gouvernement du Québec.

Entente à l'épicerie Casino à La Malbaie

par Denis GAUTHIER

(collaboration spéciale)

LA MALBAIE — Les membres du Syndicat des travailleurs de l'alimentation de Charlevoix (CSN) et la direction de l'épicerie Casino, à Place Charlevoix, en sont venus à une entente concernant le renouvellement de la convention collective de travail.

Le nouveau contrat de travail, d'une durée de deux ans, prévoit des augmentations de salaire de l'ordre de 16% pour 100 en moyenne, pour la

première année, et de 12 pour 100 sur la moyenne des salaires, pour la deuxième année.

L'unité syndicale comprend 22 travailleurs dont 18 à plein temps.

La convention collective du Syndicat des travailleurs de l'alimentation de Charlevoix était échue depuis le 16 mars dernier. Elle était la première signée dans cette entreprise et sa durée était de deux ans et demi. La convention en cours sera échue le 16 mars 1983.

L'épicerie Casino de Place Charlevoix est la propriété de Alimentation de Comportée Inc.

EXPOSITION PHILATELIQUE

organisée par la Société Philatélique de Québec, chapitre no 40 de la Société philatélique royale du Canada

les 15, 16 et 17 mai 1981

Exposition, Encan et Bourse au Centre Municipal des Congrès 900, Autoroute Dufferin, Québec

Vendredi et samedi: 10h à 22h

Dimanche: 10h à 16h

Entrée: adulte, 1\$50\$

enfant moins de 14 ans, 0\$50\$

LE MOIS DE LA VALISE Samsonite

Ensemble de valises Samsonite Caribbea III

Compagnon 73 cm - Tan Camello
Modèle 29 - Rég. 108,75\$

A SPECIAL
76,15\$

Compagnon 66 cm - Tan Camello
Modèle 26 - Rég. 99,75\$

B SPECIAL
69,85\$

Compagnon 61 cm - Tan Camello
Modèle 24 - Rég. 89,75\$

C SPECIAL
62,80\$

Cabriolet 50 cm - Tan Camello
Modèle 20 - Rég. 78,50\$

D SPECIAL
54,95\$

Sac Fourre-tout - Tan Camello
Rég. 52,50\$

E SPECIAL
36,75\$

EN EXCLUSIVITÉ JUSQU'AU 15 AOÛT 1981, CHEZ JÉRÔME



Jerome la tu m'as fait plaisir!

28 boutiques pour vous faire plaisir

NOUS FAISONS TOUT EN PETIT

Pièce asphaltée
Terrassement - Terre à gazon - Pierre - Sable
Petites et grosses quantités
LES ENTREPRISES C.D.M. inc.
843-4106

DINER-CONFERENCE



L'assemblée mensuelle de l'ASSOCIATION NATIONALE DES SECRÉTAIRES - SECTION DE QUÉBEC se tiendra le mardi, 19 mai 1981, à 18 heures, au Château Frontenac.
Monsieur Gilles Lessard, président de Gilles Lessard et Associés sera le conférencier. Il parlera du pouvoir de la fixation des objectifs.
BIENVENUE A TOUS LES MEMBRES DE L'ASSOCIATION AINSI QU'A LEURS AMIS(ES) SECRÉTAIRES! Pour réservations: 835-2108.
(ANN-1)

CHAUSURES CHRISTIAN

LE DÉCONTRACTÉ
Pour lui, à l'image de l'été, un soulier sport et de travail. Cuir mince, semelle souple, couleurs mode.

\$56.00



Place Laurier
Place Fleur de Lys
Place Ste-Foy

En montre dans la plupart de nos magasins

Ouverture d'une usine de \$10.5 millions, pour le lait en poudre entier instantané

par Réal LABERGE

SAINT-ALEXANDRE — D'un coût de \$10.5 millions, la première usine de lait en poudre entier instantané a été inaugurée, hier, à Saint-Alexandre de Kamouraska, par le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, M. Jean Garon.

D'une usine de beurre et de poudre écrémée, le ministre a précisé que la Coopérative agricole de la Côte-du-Sud a fait un centre de production moderne et efficace de poudre de lait entier, dont une importante partie sera sous forme instantanée, constituant ainsi "une première en Amérique du Nord".

Le procédé fait appel à une technologie très avancée. À partir d'une poudre ordinaire de première qualité, un traitement à base de lécithine végétale permettra d'agglomérer et de

fixer la poudre en particules qui se dissolvent instantanément au contact de l'eau. La poudre de lait ainsi traitée devient d'un usage beaucoup plus facile, en plus de conserver sa qualité et son homogénéité plus longtemps.

La totalité des quelque 170 millions de livres de lait livrées à l'usine coopérative par ses 800 membres producteurs laitiers sera ainsi transformée en poudre de lait entier, qui est destinée à être écoulee sur les marchés d'exportation, notamment en Algérie, au Venezuela et autres pays exportateurs de pétrole. La production de l'année en cours devrait atteindre 20 millions de livres, dont l'expédition sera faite en contenants variant de 1.2 à 4.4 livres. La capacité de production pourra s'élever à 45 millions de livres.

Cette réalisation de la Co-

opérative agricole de la Côte-du-Sud a notamment été rendue possible grâce à la Commission canadienne du lait, dont le président, M. Gilles Choquette, a assisté à l'inauguration d'hier.

Le directeur général et le président de l'entreprise coopérative agricole régionale, MM. Roméo Girard et Jean-Charles Chénard, ont souligné que les risques inhérents à cette initiative d'envergure ont été minimisés grâce à un contrat d'achat de trois ans de la production de poudre de lait instantané et de lait entier de l'usine. Le contrat intervenu avec la Commission canadienne du lait, prévoit notamment le paiement résiduel de l'usine.

L'investissement de \$10.5 millions a également bénéficié d'une aide du gouvernement du Québec totalisant \$1,717,000, soit au moyen d'une subvention de \$962,000 accordée par le ministère de l'Agriculture, ainsi que d'une prise en charge d'intérêt de \$755,000 consentie par la Société de développement industriel du Québec.

Par ailleurs, au nom de M. Pierre de Bané, ministre de l'Expansion économique régionale, le député fédéral de Rivière-du-Loup—Kamouraska, M. Rosaire Gendron, a fait part d'une participation d'Ottawa de \$610,000, dans le cadre d'une création de 44 emplois. Cette aide, s'ajoutant aux garanties de ventes à l'exportation de la Commission canadienne du lait, pourra être augmentée en fonction d'un personnel éventuellement porté à 90 employés.

Orientation nouvelle

Le ministre québécois de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. Garon, a par ailleurs signalé que l'aide gouvernementale importante s'explique par les retombées économiques qui résulteront de la nouvelle usine laitière de Saint-Alexandre.

"En plus de sécuriser la production laitière de cette région par l'orientation de sa capacité de transformation vers des produits en demande, plutôt que vers des marchés saturés, M. Garon a ajouté que la nouvelle usine... va entraîner la création d'un nombre considérable d'emplois indirects, dans les secteurs de l'emballage et du transport, où les retombées sont évaluées à \$12 millions par année."

L'inauguration

La cérémonie d'inauguration a été faite en présence de plusieurs

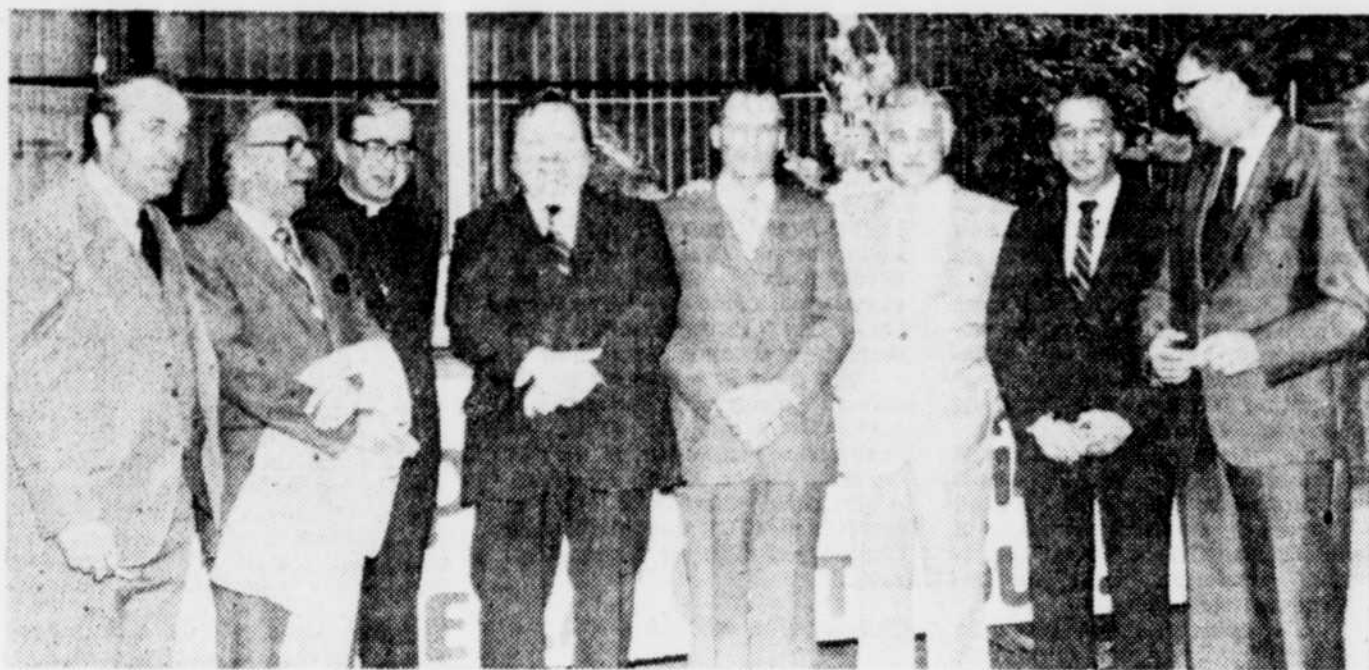
centaines d'invités et de membres de la Coopérative agricole de la Côte-du-Sud.

La bénédiction du complexe laitier a été faite par l'évêque du diocèse de Sainte-Anne, Mgr Charles-Henri Lévesque, qui a entre autres remarqué

que cet important développement économique régional aura cet autre avantage de contribuer à l'alimentation des pays défavorisés du Tiers-monde.

Avant la visite des installations avant-gardistes de l'usine de "lait entier instantané", on a tenu à signaler

la collaboration "inestimable", dans cette réalisation, de M. Philippe Parizeau, "un gars du Québec à qui on doit un gros merci, sans quoi il n'y aurait pas d'usine comme ça au Québec", a notamment précisé le président de la Commission canadienne du lait, M. Gilles Choquette.



Quelques-uns des invités à l'inauguration, de gauche à droite, MM. Léonard Lévesque et Rosaire Gendron, députés provincial et fédéral; Mgr Charles-Henri Lévesque; le ministre Jean Garon; MM. Jean-Charles Chénard, président de la Coop, et Philippe Parizeau, directeur général.



La nouvelle usine laitière de Saint-Alexandre de Kamouraska.

Fiche technique

SAINT-ALEXANDRE (R.L.) — Les installations et l'équipement de l'usine de poudre de lait entier instantané de Saint-Alexandre ont fait appel aux techniques les plus modernes, qui la rendent unique au Canada et en font la sixième du genre au monde, les autres se trouvant en Europe.

L'investissement de \$10.5 millions permettra la transformation de 750,000 livres de lait (340,000 litres) par jour et une mise en boîtes de 2,200 kilos de poudre.

Diverses données fournies par le directeur général de la Coopérative agricole de la Côte-du-Sud, M. Roméo Girard, ont permis aux invités qui participaient hier à l'inauguration de l'entreprise industrielle, d'identifier la machinerie et l'équipement sophistiqués aménagés dans un nouveau bâtiment de 395 pieds de longueur, de 140 de largeur, et d'une hauteur maximum de 85 pieds, dans la section du séchage.

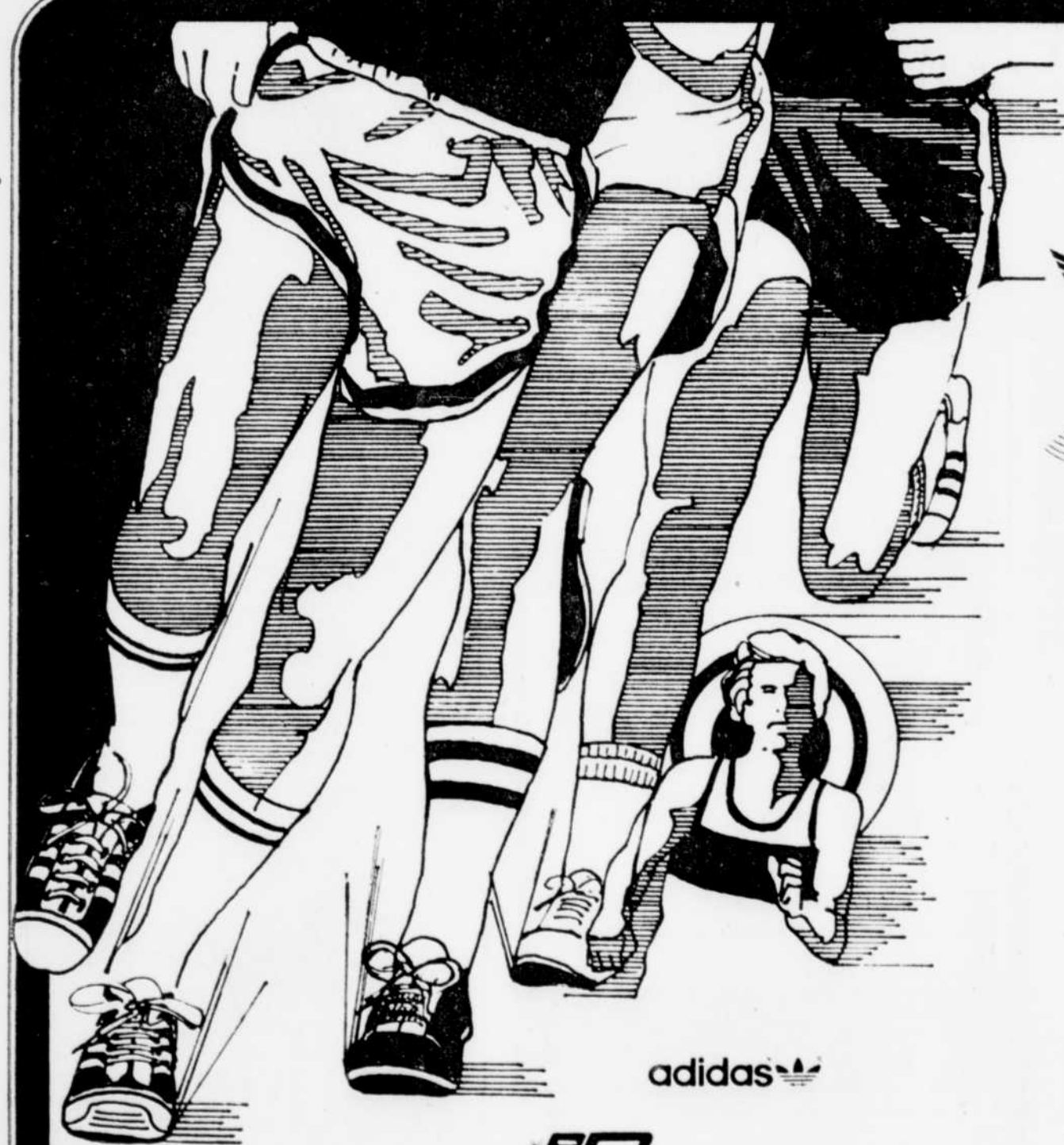
Sous la directive de M. Réal Gagnon, la nouvelle usine emploiera 90 personnes et pourra fabriquer du beurre, de la poudre de lait écrémé, de la poudre de lait entier, de la poudre de lait entier instantané et des aliments pour bébés à base de lait. La masse salariale pourra s'élever de \$1.5 à \$2 millions, outre des retombées économiques de l'ordre de \$12 millions

annuellement pour les opérations d'emballage et de transport.

L'usine comporte différents départements comprenant d'abord un système giclé et d'échangeurs de chaleur, un évaporateur fabriqué par Laguilhère, de France, d'une capacité de 50,000 litres de lait à l'heure et une concentration pouvant varier de 48 à 52 pour 100, ainsi qu'un homogénéisateur Rainie, de fabrication danoise, et un préchauffeur de marque Cupaco fabriqué aux États-Unis.

Avec une toupe spectaculaire de 27 pieds de diamètre et de 70 pieds de hauteur, le séchoir conçu par Miro Atomizer, du Danemark, offre une capacité de 65,000 litres à l'heure en poudre de lait écrémé et fonctionne à l'huile thermique, ce qui en fait le premier du genre en Amérique du Nord.

L'usine dispose également d'une salle de contrôle ne requérant qu'un seul homme pour surveiller toutes ses opérations, d'installateurs permettant de finaliser la poudre de lait instantané en y ajoutant de la lécithine et de l'huile de beurre, d'une ligne d'emballage conçue avec la collaboration du Groupe Continental du Canada, qui peut emballer des contenants de cinq grandeurs, soit de 340, 400, 500 grammes et de un et de deux kilos, et dont la capacité correspond à celle des autres installations de l'usine, soit d'environ deux tonnes métriques de produits finis à l'heure.



Le grand Marathon

Dès aujourd'hui... chez **LEWIS**

POUR TOUTE LA FAMILLE, C'EST LA COURSE AUX ÉCONOMIES AVEC NOTRE COLLECTION COMPLÈTE DE SOULIERS ATHLÉTIQUES DE MARQUE RECONNUE.

15% DE RABAIS

SUR TOUTES LES CHAUSSURES ATHLÉTIQUES

PLACE LAURIER
LA CANARDIERE
PLACE FLEUR DE LYS
LES GALERIES CHAGNON
PLACE DU ROYAUME, Chicoutimi
LES RIVIERES, Trois-Rivières



SPARX

HANG TEN

DU MERCREDI
13 MAI
AU SAMEDI
23 MAI



adidas

dans nos régions



Trois millions d'heures sans accident

Grâce à un nouveau programme de sécurité mis de l'avant par la compagnie Les matériaux de construction du Canada Ltée, à Pont-Rouge, il y a six ans, les 250 employés de l'usine ont maintenant franchi le cap des trois millions d'heures sans accident avec perte de temps. Lors d'une cérémonie tenue hier matin en présence des travailleurs, le gérant de l'usine, M. Stan May (à gauche), accompagné du directeur des services de fabrication, M. Macpherson (au centre), a remis au coordonnateur de la sécurité, M. Raymond Cantin, un certificat attestant la performance de l'usine, bonne première parmi les sept autres filiales établies au Canada.

Propriétaires de Sainte-Catherine

SAINT-CATHERINE — Fondé en décembre dernier afin de rapprocher les contribuables et l'administration municipale, le Regroupement des propriétaires de Sainte-Catherine de Portneuf tiendra sa première assemblée générale ce soir, à 19h, à l'hôtel Fos-sambault. Les membres en profiteront pour élire un premier conseil d'administration ainsi que 22 représentants de secteur responsables de l'information municipale dans leur milieu. Selon M. André Dulac, l'un des trois fondateurs du mouvement, plusieurs centaines de propriétaires ont déjà adhéré au regroupement encouragé par le conseil lui-même.

Elections à Saint-Raymond

Une cinquantaine de personnes assistaient à la journée de mise en candidature tenue dimanche à Saint-Raymond ville, afin de combler les sièges des deux conseillers démissionnaires, Roch Girard et Denise Caron. M. Gérard Saint-Pierre, adjoint administratif à la Commission scolaire régionale Tardivel, a été élu par acclamation au poste de conseiller au siège no 5. Par ailleurs, il y aura scrutin le dimanche 24 mai, alors que M. Magella Bédard, commerçant, ainsi que M. Roger Beaupré, enseignant, s'affronteront pour le poste de conseiller au siège no 6.

Détroussés

La Sûreté du Québec fait savoir que les deux personnes qui ont été dépouillées de \$500 à Saint-Edouard-de-Frampton, vendredi dernier, par trois voleurs dont deux ont été arrêtés, étaient Mme Angéline Fortin, âgée de 84 ans, et son fils Paul-Henri, âgé de 53 ans.

Omnium de golf

THETFORD-MINES — L'événement annuel tant attendu dans le domaine du golf, dans la région de Thetford-Mines, se déroulera, samedi 13 juin, au club Adstock. Il s'agit du sixième omnium des employés de la Commission scolaire régionale de l'Amiante. Deux cents participants y sont attendus.

Le tournoi a un attrait particulier: on ne tient pas compte du pointage obtenu pour l'attribution des prix d'une valeur de \$4,000. Ceux-ci sont tirés au sort. Selon la tradition établie, chaque golfeur mérite un prix.

L'anxiété disparue, la compétition devient un champ de détente et de fraternisation. Chaque équipe est formée de deux membres: l'un ayant déjà pratiqué le sport, l'autre novice. Une balle est en jeu. Chaque joueur la frappe tour à tour.

Le participant qui réussira un trou d'un coup au deuxième vert méritera un voyage de deux semaines à Hawaï.

L'exposition industrielle à Thetford est un demi-succès

par Fortunat MARCOUX
du bureau du Soleil

THETFORD-MINES — La première expo-profits industrielle de la région de l'Amiante a remporté un demi-succès: Le Salon des petites et moyennes entreprises a attiré quelque 400 hommes d'affaires et industriels. Les organisateurs avaient envoyé 4,000 invitations dans tous les coins de la province.

Dix-neuf PME ont exposé leurs produits. Elles n'ont pas fait des affaires d'or. Rencontrés sur place quelques heures avant la fermeture du salon, les représentants de la majorité d'entre elles cachaient mal leur déception.

Tout en louant l'initiative de la Société économique de la région de l'Amiante (SERA), plusieurs admettaient sous le sceau de la confiance qu'elle ne leur avait pas rapporté grand-chose. On attendait plus de visiteurs et la plupart de ceux qui étaient là venaient de la région.

Heureusement, au moins trois PME ont semblé avoir obtenu des résultats concluants. L'une s'est dénichée un distributeur, tandis que les deux autres ont établi des contacts sérieux en vue de bécoter des affaires.

Les compagnies minières de la région n'ont décidé qu'à la dernière minute de participer à la foire. Elles

étaient là pour donner de l'importance à l'événement, pas plus. Elles avaient peu de choses à montrer.

Plusieurs services d'aide à la PME étaient sur place. Mentionnons la Banque fédérale de développement, le Centre de main-d'œuvre du Québec, le Centre de recherche industrielle du Québec, les ministères fédéral et provincial de l'Industrie et du Commerce, le Crédit industriel Desjardins Inc., l'École de technologie supérieure de Montréal, le cégep de Thetford et l'Office de la langue française.

Dans quatre ans

Interrogé par LE SOLEIL, hier, M. Gilles Côté, directeur général de la SERA, s'est dit quand même heureux des résultats de cette expérience. "Il est encore trop tôt pour en évaluer les retombées", a-t-il précisé.

Il a déclaré que son organisme allait au cours des prochains jours effectuer le décompte des visiteurs et leur provenance, mesurer la satisfaction des exposants et vérifier en octobre prochain si les contacts établis entre industriels durant l'expo auront porté fruits.

M. Côté aurait souhaité la participation d'une quarantaine de PME. Il y en a 108 dans la région. L'industrie de la construction n'était pas re-

présentée.

Il en aura coûté \$32,000 à la SERA pour organiser ce salon d'une durée de trois jours. Le gouvernement québécois a accordé une subvention de \$14,000 pour paver une partie des

dépenses. Les exposants ont déboursé entre \$2 et \$5 le pied carré en frais de location.

La SERA va organiser un deuxième Salon de l'industrie... dans quatre ans, selon M. Côté.



Expo-profits a montré les produits de 19 PME.

Deuxième MRC dans la zone 04

par Paul-Henri DROUIN

LAC-ETCHEMIN — Une seconde MRC voit le jour dans la zone de consultation 04, à l'issue d'une troisième rencontre du conseil de maires de la région de Lac-Etchemin qui se tenait dernièrement à Saint-Prosper de Dorchester.

Il s'agit de la future MRC baptisée "Dorchester" qui, au dire de M. Jean-Guy Breton, président du Comité de consultation de la Beauce, comptera près de 12,000 habitants puisqu'elle se composera des municipalités de Saint-Camille, Sainte-Sabine, Saint-Luc, Sainte-Justine, Saint-Cyprien, Lac-Etchemin, Sainte-Catherine, Sainte-Rose, Saint-Louis et Sainte-Aurèle.

En l'absence de M. Raoul Gilbert, maire du village de Saint-Zacharie, dix des 13 municipalités participantes à ce conseil de maires se sont entendues sur un projet de lettres patentes.

Visiblement déçu des résultats de cette rencontre, le maire de Saint-Prosper, M. Camille Poulin, a déclaré "qu'il se joindrait à une MRC autour de Saint-Georges puisqu'il n'a pas obtenu la représentativité et le chef-lieu qu'il souhaitait pour sa municipalité".

Quant aux municipalités de Saint-Benoît et de Saint-Zacharie

(village et paroisse), a déclaré M. Breton, leur sort est incidemment lié à la décision de Saint-Prosper de se rattachar à une MRC dans la Beauce.

Seule la municipalité de Saint-Aurèle maintient sa décision d'adhérer à la MRC de Dorchester, même si M. Thibault, maire de cette localité, s'est dit conscient qu'en terme de continuité du territoire, son ap-

partenance à la MRC de Dorchester pourrait lui causer certains problèmes.

Par ailleurs, fit savoir M. Jean-Guy Breton, les maires des localités de Saint-Benoît et de Saint-Zacharie (paroisse) ont indiqué qu'ils ne feraient pas toutes les portes à la négociation et qu'ils pourraient éventuellement renverser leur décision, suite à une rencontre de leur conseil

avec le comité de consultation.

Sur un mode de représentation, les maires de la future MRC de Dorchester se sont entendus accordant un vote par tranche de 10,000 habitants ou moins par municipalité.

La première séance du conseil de maires de la MRC de Dorchester se tiendra le deuxième jeudi juridique suivant l'émission des lettres patentes et M. Gérard Fournier, secrétaire trésorier de la municipalité de Sainte-Justine agira comme secrétaire trésorier provisoire de la MRC de Dorchester jusqu'à la fin de la première séance et présidera l'élection du pré-

En rapport avec les modalités de succession, les maires de la MRC de Dorchester se sont entendus pour que les décisions relatives au mécanisme administratif de partage des actifs et passifs de la corporation de comté se finalisent lors de la prochaine rencontre du conseil de comté de Dorchester prévue pour le 17 juin prochain.

Finalement, M. Jean-Guy Breton déclarait que le conseil de maires de la MRC de Dorchester pourrait tenir sa première séance de conseil vers le début de septembre prochain, soit dès que les lettres patentes auront été émises par le gouvernement du Québec.

Entente à l'épicerie Casino à La Malbaie

par Denis GAUTHIER

(collaboration spéciale)

LA MALBAIE — Les membres du Syndicat des travailleurs de l'alimentation de Charlevoix (CSN) et la direction de l'épicerie Casino, à Place Charlevoix, en sont venus à une entente concernant le renouvellement de la convention collective de travail.

Le nouveau contrat de travail, d'une durée de deux ans, prévoit des augmentations de salaire de l'ordre de 16% pour 100 en moyenne, pour la

première année, et de 12 pour 100 sur la moyenne des salaires, pour la deuxième année.

L'unité syndicale comprend 22 travailleurs dont 18 à plein temps. La convention collective du Syndicat des travailleurs de l'alimentation de Charlevoix était échue depuis le 16 mars dernier. Elle était la première signée dans cette entreprise et sa durée était de deux ans et demi. La convention en cours sera échue le 16 mars 1983.

L'épicerie Casino de Place Charlevoix est la propriété de Alimentation de Comportée Inc.

EXPOSITION PHILATELIQUE

organisée par la Société Philatélique de Québec, chapitre no 40 de la Société philatélique royale du Canada

les 15, 16 et 17 mai 1981

Exposition, Enca et Bourse
au Centre Municipal des Congrès
900, Autoroute Dufferin, Québec

Vendredi et samedi: 10h à 22h

Dimanche: 10h à 16h

Entrée: adulte, 1,50\$

enfant moins de 14 ans, 0,50\$

LE MOIS DE LA VALISE Samsonite

Ensemble de valises Samsonite Caribbea III

Compagnon 73 cm - Tan Camello

Modèle 29 - Rég. 108,75\$

A SPECIAL

76,15\$

Compagnon 66 cm - Tan Camello

Modèle 26 - Rég. 99,75\$

B SPECIAL

69,85\$

Compagnon 61 cm - Tan Camello

Modèle 24 - Rég. 89,75\$

C SPECIAL

62,80\$

Cabriolet 50 cm - Tan Camello

Modèle 20 - Rég. 78,50\$

D SPECIAL

54,95\$

Sac Fourre-tout - Tan Camello

Rég. 52,50\$

E SPECIAL

36,75\$

EN EXCLUSIVITÉ JUSQU'AU 15 AOÛT 1981, CHEZ JÉRÔME



jerome

la tu m'as plaisir!

22 boutiques pour vous faire plaisir

NOUS FAISONS TOUT EN PETIT

Pièce asphaltée
Terrassement - Terre à gazon - Pierre - Sabie.
Petites et grosses quantités.

LES ENTREPRISES C.D.M. INC.
843-4106

DINER-CONFERENCE



L'assemblée mensuelle de l'ASSOCIATION NATIONALE DES SECRÉTAIRES - SECTION DE QUÉBEC se tiendra le mardi, 19 mai 1981, à 18 heures, au Château Frontenac.

Monsieur Gilles Lessard, président de Gilles Lessard et Associés, sera le conférencier. Il parlera du pouvoir de la fixation des objectifs.

BIENVENUE À TOUS LES MEMBRES DE L'ASSOCIATION AINSI QU'À LEURS AMIS(ES) SECRÉTAIRES! Pour réservations: 835-2108.

CHAUSSURES

CHRISTIAN

LE DECONTRACTE

Pour lui, à l'image de l'été, un soulier sport et de travail. Cuir mince, semelle souple, couleurs mode.

\$56.00



Place Laurier
Place Fleur de Lys
Place Ste-Foy

En montre dans la plupart de nos magasins



Chaises pour nourrissons jugées non sécuritaires

C'est la conclusion à laquelle en sont venus cinq parents de la région de Québec après avoir découvert que leurs enfants avaient tous subi un accident avec ce genre de chaises. D'autre part, Consommation et Corporations Canada signale que ce produit a fait l'objet de peu de plaintes et qu'il n'a causé de blessures sérieuses.

page B-3



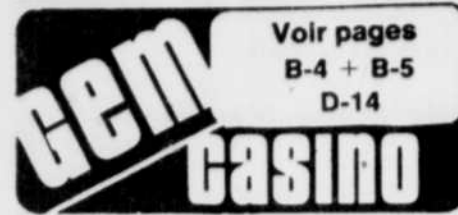
Poêle à bois pour chauffer la piscine

page B-2



Festival du homard

Abondance et bons prix...
page B-3



Voir pages
B-4 + B-5
D-14

LE SOLEIL

REMY BEAULIEU & ASSOCIES
DOCTEURS EN OPTOMETRIE
376, du Roi, suite 308. Tél.: 524-8417
(En haut Société des Alcools)

85e année, no 116
96 pages 8 cahiers •

QUÉBEC, MERCREDI 13 MAI 1981

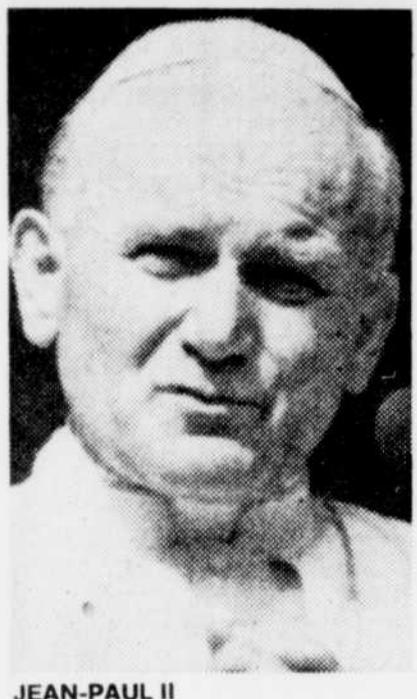
Livraison à domicile (6 jours) \$1.85
Iles de la Madeleine Gaspé-Percé-Abitibi 50¢ Québec 30¢

Le pape accepterait de venir au Canada

MONTREAL (PC) — Le pape Jean-Paul II accepterait volontiers de venir au Canada et c'est avec grand plaisir qu'il a reçu l'invitation des évêques canadiens.

C'est ce qu'a déclaré, hier, dans une entrevue téléphonique avec le Journal de Montréal, un porte-parole du secrétariat d'Etat du Vatican, à Rome, qui a ajouté qu'il ne pourrait encore avancer une date pour cette visite. Il n'a toutefois pas écarté la possibilité que cette visite se fasse en 1982.

(Suite à la page A2, 3e col.)



JEAN-PAUL II

Intervention de l'Etat réclamée Paquet-Syndicat menacé de fermer ses six magasins

par Pierre MARTEL

A défaut d'une intervention gouvernementale ou d'investisseurs privés au cours des prochains jours, la chaîne de magasins à rayons Paquet-Syndicat Inc. pourrait définitivement fermer ses portes.

"Le feu est pris dans la bâtisse. Ça brûle," a confié hier soir le secrétaire du conseil d'administration de la chaîne de six magasins, M. Raymond Lavoie.

L'entreprise a utilisé jusqu'au bout une marge de crédit de \$7.3 millions mise à sa disposition par la Banque Nationale du Canada. Or, maintenant, elle estime que la banque peut rappeler à tout moment sa marge de crédit. Ce qui plongerait la chaîne de magasins dans la faillite.

"Nous traversons des difficultés énormes. L'entreprise peut fermer ses portes demain matin, dans deux jours ou dans une semaine si un programme de relance n'est pas élaboré très ra-

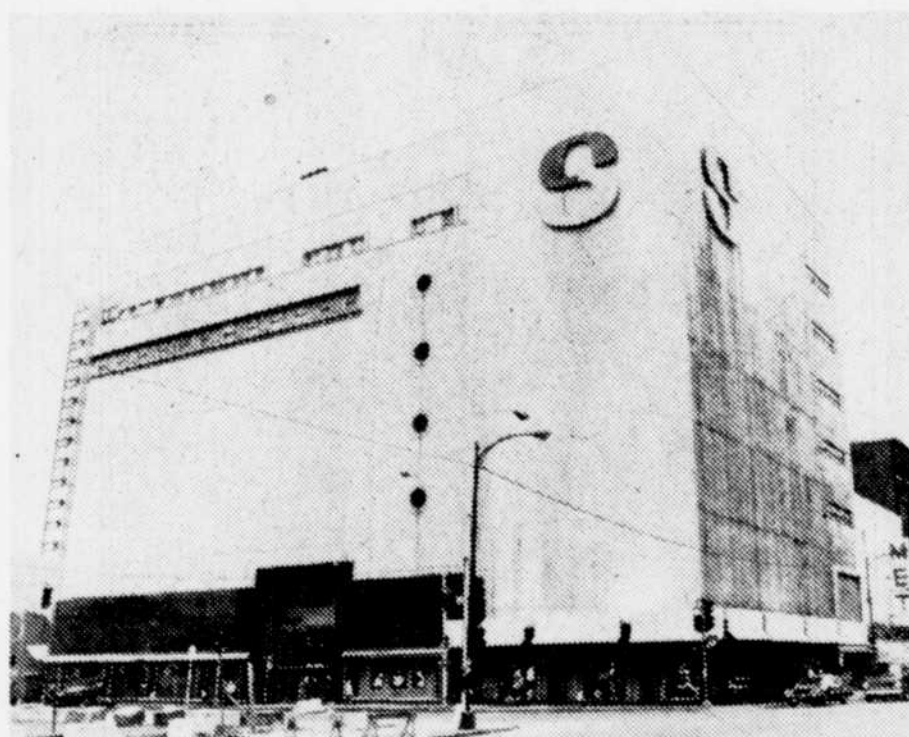
pidement. Nous avons déjà saisi le gouvernement du Québec de la situation", de préciser M. Lavoie.

Le jour même de la dernière élection provinciale, soit le 13 avril, les dirigeants de Paquet-Le Syndicat Inc. rencontraient le sous-ministre du ministère du Tourisme, de l'Industrie et du Commerce, M. Claude Descôteaux, pour demander une aide gouvernementale.

Même si la rencontre s'est bien déroulée, aucune solution précise n'en est ressortie. Le ministère n'a pas de programmes pour venir en aide aux entreprises du secteur de la vente au détail.

"Nous avons besoin d'un plan de relance. C'est une somme minimale de \$2 millions que nous avons besoin pour faire redémarrer l'entreprise. Nous espérons fortement que notre situation soit étudiée aujourd'hui à l'occasion de la réunion hebdomadaire

(Suite à la page A2, 2e col.)



Edifice Le Syndicat, boulevard Charest



Paquet, boulevard Charest

Manic 5: il n'y a rien à craindre, selon Hydro

par Claude TESSIER

Pendant qu'une douzaine d'ouvriers se relaient pour faire des forages d'exploration dans un des contreforts du barrage Daniel-Johnson et pour surveiller 24 heures sur 24 le comportement du gigantesque ouvrage de béton, une des gloires hydro-électriques du génie civil, les experts d'Hydro-Québec dont quelques-uns ont été appelés d'urgence de Californie, cherchent à savoir pourquoi il s'est produit une fissure d'un type inédit aux voûtes 5 et 6.

Pour l'instant, la stabilité de l'ouvrage n'est nullement en cause, et selon le porte-parole d'Hydro-Québec

à Baie-Comeau, M. Michel Bernier, la population n'a rien à craindre.

Mercredi dernier, des équipes de surveillance ont découvert en fin de journée, à quelque 100 mètres de la crête du barrage, à la jonction du contrefort ouest et du corps même du barrage, une fissure de 30 à 40 pieds de longueur elle-même accompagnée de fissures de surface.

Contrairement à d'autres fissures observées sur la face des arches — il y a 13 voûtes à ce barrage —, on a observé une fissure non pas horizontale mais plutôt verticale, dans le sens des plots. Les plots sont des lignes qui reflètent l'évolution du bé-

tonnage qui a duré six ans. Par ces lignes, on peut suivre la progression des coulées de ciment qui étaient faites par des bennes apportant, sur des fils aériens, des bouchées de ciment de 20 tonnes.

Une sorte de "galette"?

Les premières analyses des experts semblent indiquer qu'on soit en présence de fissures qui soient l'effet d'un éclatement. Ce pourrait être un phénomène de surface de béton, une sorte de "galette". Une des premières

(Suite à la page A2, 2e col.)

Autre nouvelle, page G-1

Violence à Belfast après le décès de Hughes

(D'après AFP, AP, UPI et AP) — Un calme absolu régnait ce matin à Belfast, après les affrontements qui ont suivi dans les quartiers catholiques de la capitale de l'Ulster, le décès du gréviste de la faim et militant de l'IRA Francis Hughes, après 59 jours de jeûne, et qui ont provoqué la mort d'un manifestant et des blessures à deux policiers.

La population, comme résignée, avait tout d'abord réagi avec une violence plus contenue que celle qui avait suivi la mort de son premier "martyr" Bobby Sands, il y a neuf jours.

Mais, bien que le nombre des manifestants ait été, semble-t-il, moins élevé, des heurts plus durs que les précédents ont éclaté en fin de soirée hier. Des hommes armés ont ainsi fait feu sur les véhicules militaires britanniques et sur la police, notamment dans les quartiers de Divis Flast et de Springfield.

Dès la nuit tombée, plusieurs véhicules avaient été érigés en barricades et incendiés. En divers endroits, pierres et cocktails Molotov préparés en hâte ont été lancés sur les forces de l'ordre qui ont riposté par des tirs de balles de plastique, atteignant plusieurs personnes, selon des sources républicaines.

A Londonderry aussi, des affrontements se sont produits et (Suite à la page A2, 1re col.)

sommaire

Annonces classées	H-4 à H-16
Arts et spectacles	G-2 à G-4
Bandes dessinées	E-6
Bridge	H-15
Carrières et professions	D-7
Décès	H-17
Horoscope	H-16
Information régionale	A-4 et A-5
Mot mystère	H-4
Mots croisés	H-6
Où aller à Québec	G-4
Patron	H-5
Pierre Champagne	A-12
Télévision	G-3

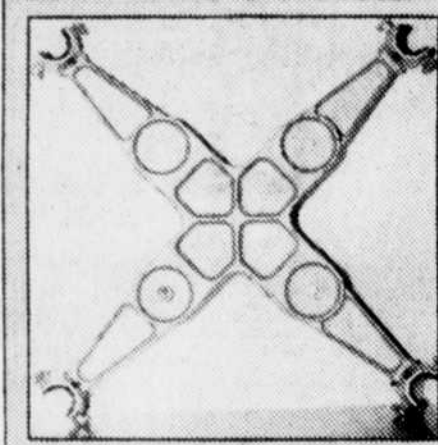
météo

Nuageux avec averses et brouillard le matin. Maximum de 10 à 14. Demain: nuageux.

détails, page H-4

mercredi

L'INDUSTRIE RÉGIONALE



Un chef de file dans le moulage de produits en aluminium

page F-1

sport

cahier D



Les Islanders gagnent 6-3

Les Expos perdent 5-0



Sport ou pas, la boxe professionnelle durera

page D-3

le monde

Missiles syriens utilisés au Liban

Les forces armées syriennes ont utilisé des missiles contre des avions israéliens survolant le Sud-Liban. De son côté la diplomatie américaine s'active pour empêcher la "crise des missiles" entre Jérusalem et Damas de dégénérer en conflagration générale.

page E-1

national

Université Laval: \$10 millions de déficit

Pour la première fois de son histoire, l'université Laval prévoit un déficit de plus de \$10 millions pour son budget 1981-1982.

page D-8

DANS NOS RÉGIONS

Usine laitière de \$10.5 millions

page A-4



METRO
On connaît not'monde!

Voyez
nos spéciaux
en pages
G-5 + G-6 + G-7



Francis HUGHES

Violence...

(Suite de la première page)

une bombe a été lancée contre une base de la police.

Quelques heures après le décès de Hughes, hier après-midi, une explosion de violence se produisit également à Dublin, (capitale de la république irlandaise) ou quelque 2.000 manifestants — selon la police — armés de bouillottes, de pierres et autres projectiles prenaient d'assaut l'ambassade britannique, gardée par la police. Dans leur marche sur l'ambassade, les manifestants se heurtaient aux forces de l'ordre qui chargeaient à plusieurs reprises pour tenter de les disperser, affrontements qui se soldaient par plusieurs blessés légers.

Barricades humaines

Le mouvement républicain a appelé la population catholique des deux îrlandes "à maintenir les forces britanniques hors des quartiers catholiques". "L'armée et la police devront tirer sur chacun de nous, hommes, femmes et enfants, si elles veulent tenter d'arrêter notre mobilisation de masse", ajoutait un tract diffusé en fin de soirée.

Le premier ministre de la République d'Irlande, M. Charles Haughey, sortant de sa réserve, a réagi très énergiquement: "Aucun gouvernement irlandais ne peut plus rester indifférent face à ces morts répétées. Cette dernière mort exige, avec encore plus d'urgence, qu'une solution soit trouvée pour mettre fin à la terrible situation actuelle".

Après Francis Hughes, qui purgeait une peine de prison à perpétuité pour le meurtre d'un soldat britannique, tentative de meurtre d'un policier et destruction à l'explosif, deux autres détenus républicains pourraient mourir bientôt: Patsy O'Hara et Raymond McCreech entament aujourd'hui leur 53e jour de grève de la faim. Un autre détenu, Joe McDonnell a entrepris le même mouvement il y a cinq jours.

A Londres, dès l'annonce du décès de Francis Hughes, la première ministre Mme Margaret Thatcher se déclarait désolée de ce qu'elle a appelé "une mort inutile, le gaspillage d'une vie". Elle a réaffirmé (en privé) que le gouvernement britannique ne céderait jamais aux exigences des grévistes.

Quant au Parti travailliste, qui soutient la position du gouvernement conservateur, il a estimé que Francis Hughes avait "choisi de mourir".

Le porte-parole travailliste pour les affaires d'Irlande du Nord, M. Don Concannon, a demandé aux autres grévistes de la faim de la prison de Maze de reconnaître "l'inutilité de telles actions qui provoquent la tristesse et la détresse au sein du peuple d'Irlande du Nord".

Il semble enfin que Francis Hughes se soit affaibli plus rapidement que Bobby Sands en raison des graves blessures qu'il avait reçues lors de la fusillade qui avait précédé son arrestation.

le mot du jour

Bien entretenu

Depuis quelques années, le mot "maintenance" gagne du terrain dans la langue française. Cependant, rien ne rend nécessaire cet emprunt à la langue anglaise. Le vieux terme "entretien" est toujours là pour donner satisfaction.

Pierre BELLEAU

LA QUOTIDIENNE

2-1-7

(tirage de mardi)

Informations: 643-8990

LE SOLEIL

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)

647-3333 Lundi au vendredi 9h30 à 19h30

Samedi 9h00 à 13h00

647-3233

647-3394

RENSEIGNEMENTS

REDACTION

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée. Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206.

Paquet-Syndicat...

(Suite de la première page)

du Conseil des ministres", d'affirmer M. Lavoie.

Les employés

La faillite de Paquet-Le Syndicat Inc. entraînerait automatiquement la perte de 1.000 emplois dont 700 à temps plein. Elle marquerait également la disparition de la seule chaîne québécoise et francophone dans le secteur des magasins à rayons.

En outre, avec la fermeture des six magasins, ce sont les \$20 millions d'achats effectués annuellement au Québec par l'entreprise qui s'évanouiraient en fumée.

Enfin, selon M. Lavoie, la fermeture des deux magasins du Mail Saint-Roch pourrait signifier un déclin accéléré du secteur commercial au centre ville de Québec.

Télégramme

Parallèlement à l'action entreprise par leur employeur, les syndicats CSN de l'entreprise (quatre des six magasins) ont amorcé de leur côté les démarches auprès du nouveau ministre du Tourisme, de l'Industrie et du Commerce, M. Rodrigue Biron.

C'est ainsi qu'hier soir, le Syndicat des employés de magasins de Québec Inc. (CSN) a fait parvenir un télégramme à M. Biron pour lui demander de tenir une rencontre dans les plus brefs délais pour discuter, entre autres, d'un plan de relance de l'entreprise.

"La situation est urgente et il est évident, au dire même de la direction de Paquet-Le Syndicat Inc., qu'il faut agir très rapidement dans ce dossier. Connaissant votre préoccupation au développement et au maintien de l'entreprise québécoise, nous vous signalons que Paquet-Le Syndicat Inc. demeure l'unique entreprise québécoise de ce genre", précise l'essentiel du télégramme.

Tout comme la direction de l'entreprise, la présidente du syndicat des employés, Mme Louise Parent, espère que la situation de Paquet-Le Syndicat Inc. sera à l'ordre du jour de la réunion du cabinet Lévesque.

Le syndicat a, par ailleurs, entrepris des démarches pour sensibiliser les députés Richard Guay, Jean-François Bertrand et Claude Morin.

Manic 5:...

(Suite de la première page)

hypothèses retenue veut que cette "fissure-galette" ait été causée par la variation des régions thermiques dans le barrage. On sait qu'il fait très froid en hiver à la Manic, et assez chaud, certains jours, l'été.

Pour le moment, on se contente d'explorer davantage. Jusqu'à maintenant, une cinquantaine de trous ont été forés dans la blessure; d'autres sont en cours. Un des objectifs est de saisir le sens, les dispositions des fissures à l'intérieur. Ces fissures semblent progresser parallèlement à la surface du béton et elles ne se situent pas dans une zone en contact avec l'eau mais plutôt dans le contrefort. Selon Hydro-Québec, les lignes de force de ce contrefort ne sont pas touchées.

L'incident de mercredi a néanmoins déclenché une série de décisions:

— On a d'abord suspendu les dynamitages qui étaient en cours du côté ouest du barrage où l'on veut ajouter une autre centrale pour accroître la production d'électricité à Manic 5; les 205 ouvriers se trouvant sur ce chantier ont été affectés à d'autres tâches.

— Pour éviter une charge trop importante dans le réservoir, on a commencé à effectuer du déversement à Manic 5 et à faire fonctionner toutes les turbines. Au moment de la crue printanière, on pourra ouvrir les lourdes portes du déversoir de façon encore une fois à alléger la charge.

C'est qu'à la Manic, à ce temps-ci, on est proche de la crue du printemps. Les experts veulent que le niveau de l'eau derrière le barrage reste le plus stable possible afin de mieux étudier la situation. Le réservoir de Manic 5 emprisonne 5.000 milliards de pieds cubes d'eau. La stabilisation du niveau de l'eau semble essentielle dans les circonstances.

— D'autres instruments pour l'observation ont été mis en place bien que les pendules et les piédomètres pour mesurer les déplacements et les pressions n'aient révélé rien d'anormal. Les lectures n'indiquent aucun mouvement de masse.

— Lundi, après avoir rebroussé chemin parce qu'il faisait trop mauvais pour voyager en hélicoptère, le comité d'experts s'est rendu sur les lieux pour revenir le soir même à Baie-Comeau et siéger une grande partie de la soirée. Puis mardi, il s'est rendu à Montréal où d'autres cadres d'Hydro-Québec se sont joints à eux pour faire le point de la situation.

La rumeur se répand

Un fait semble acquis: les premières constatations ont été confirmées plus tard par d'autres équipes appelées sur les lieux. L'Américain Chadwick, un spécialiste mondial dans le comportement des barrages, est venu de Californie pour cette fin.

Depuis 1977, on n'avait pas noté de choses importantes à Manic 5. En août 1974, par exemple, des fissures avaient été rapportées sur les voûtes. Habituellement, elles sont sans importance et elles sont colmatées avec du coulis de béton.

Hydro-Québec a jugé que l'incident de mercredi n'était pas suffisamment important pour demander à la Protection civile à Baie-Comeau d'enclencher la phase préalerte prévue dans le plan d'urgence. Néanmoins, la rumeur de ce qui se passait à Manic 5 fut vite répandue par les ouvriers qui sont descendus à Haute-terme et Baie-Comeau pour y passer la dernière fin de semaine.

Depuis quelques semaines, un changement important est survenu à la direction de l'entreprise. En effet, M. Jean-Yves Laurin, président de l'entreprise a démissionné de son poste. Il a été remplacé par M. Roland Durand, de Loretteville, qui cumule les fonctions de président du conseil d'administration et de chef de la direction de Paquet-Le Syndicat Inc.

Rappelons que M. Laurin, appuyé par la Fédération des caisses d'épargne économique, avait pris le contrôle financier de la chaîne en décembre 1979. La propriété de l'entreprise se répartissait ainsi: Jean-Yves Laurin (60 pour 100), la Fédération des caisses d'épargne (17,9 pour 100), les employés cadres (10,8 pour 100). Le reste était détenu par la Caisse de dépôt et de placement du Québec et le Montréal Trust.

Le pape...

(Suite de la première page)

L'officier du secrétariat d'Etat a de plus déclaré que cette visite au Canada pourrait se compléter par une visite de la côte ouest des États-Unis, région que le Saint-Père n'avait pas visitée lors de son voyage aux États-Unis, il y a deux ans.

Plus tôt dans la journée, le nonce apostolique à Ottawa, Mgr Angelo Palmas, a affirmé que la nouvelle à l'effet que le pape Jean-

Paul II vienne au Canada au début de l'année prochaine, était inexacte.

En entrevue à Nouvelles Télé-Radio, Mgr Palmas a précisé qu'il s'agissait d'une supposition mais qu'il n'y avait rien de certain.

Le nonce apostolique a toutefois affirmé que la Conférence épiscopale a déjà invité le Saint-Père, mais qu'on ne savait pas encore quand il viendrait au Canada.

Les caisses d'épargne seraient disposées à injecter du nouvel argent dans l'affaire. Cependant, elles ne peuvent pas. La fédération est à court de liquidités, nous a-t-on indiqué hier soir.

Ouverture des audiences sur l'aménagement de la CUQ

Quatre premiers groupements se sont fait entendre par les neuf membres de la Commission consultative permanente du schéma d'aménagement de la Communauté urbaine de Québec, hier, à l'ouverture des audiences publiques au nouveau siège social de la CUQ, sur la rue Saint-Joseph est.

étage, avec la présentation de mémoires additionnels.

Extraits des mémoires en page A-7

Meurtres à Montréal

Tout à tour les porte-parole de l'Association cycliste "Les roues libres", la Société Kabir-Koubat Inc., le Conseil des loisirs de la région de Québec (CRLQ) et le Comité pour la sauvegarde de la Montagne des Roches sont venus parler de pistes cyclables, de dépollution et d'aménagement de la rivière St-Charles, d'espaces verts et corridors de verdure ainsi que "sauver la Montagne des Roches à Charlesbourg en tant que site naturel de 100 acres de superficie".

Ces audiences se poursuivent aujourd'hui et demain à 19h, au 6e

MONTREAL (PC) — La police de Montréal est à la recherche d'un suspect relativement aux meurtres de Donat Lemieux, âgé de 37 ans, et de Lucille Vallière, âgée de 31 ans, survenus samedi soir. Lemieux était sur le balcon du duplex qu'il habitait lorsqu'il fut atteint par une balle de calibre .22 et Lucille Vallière a été touchée à la tête lorsqu'elle est sortie voir ce qui se passait. Les policiers ont dit qu'ils connaissent Lemieux et qu'ils supposaient que la fusillade était un règlement de compte.

LA CHEMISE HATHAWAY

■ à motif de fines rayures

La chemise Hathaway de coupe impeccable, dans un tissu soyeux 60% coton et 40% polyester, à motif de fines rayures. Petit col et poche poitrine. Variété de 5 teintes. 14 1/2 à 17. \$36.

simons
place de l'hôtel de ville, place sainte foy



L'ENSEMBLE SAFARI



■ chemise et pantalon lavables

L'ensemble deux-pièces safari en tissu léger 75% polyester et 25% coton, lavable à la machine. Chemise à petit col, manches courtes et quatre poches plaquées devant. Pantalon droit à poches biais. Beige ou marine. 36 à 46. \$90.

□ au trente et un pour homme

simons
place de l'hôtel de ville, place sainte foy

LE VESTON SPORT



■ fines rayures sur fond blanc

Le veston sport à rayures en souple mélange de polyester et coton, entièrement doublé. Style deux boutons, poches appliquées et poche poitrine. Fente médiane. Rayé bleu ou gris sur fond blanc. \$150.

□ au trente et un pour homme

simons
place de l'hôtel de ville, place sainte foy



justice

par Marcel COLLARD

Le procès en outrage au tribunal intenté contre l'animateur André Arthur et les Entreprises Télé-Capitale (poste CHRC) reprendra vendredi matin, devant le juge Jean-Paul Bergeron, en cour supérieure.

Hier après-midi, le juge a terminé l'audition intégrale d'une émission du 23 janvier. L'un des procureurs de la défense, Me Harvey Yaroski, a renoncé à l'audition des autres émissions concernées, ce qui aurait nécessité plusieurs heures d'écoute. Il a expliqué au juge que son intention était de démontrer la nature de l'émission de M. Arthur et de situer les propos dans leur contexte. Il a obtenu l'autorisation d'emprunter les bobines originales pour évaluer la fidélité des propos retranscrits afin de pouvoir éventuellement procéder à certaines admissions, à la reprise, vendredi matin.

Le procureur du ministère public, Me Claude Champoux, s'est dit très heureux de l'initiative de son confrère et il a annoncé qu'il sera prêt à faire entendre

trois témoins pour compléter la preuve.

Rappelons que M. Arthur et le poste CHRC ont été cités à comparaître pour outrages au tribunal relativement à des paroles mettant en doute l'intégrité des juges Anatole Corriveau et Jean Drouin, de la cour des sessions de la paix, à la suite de certaines sentences qui furent imposées et la comparution anticipée de M. Armand Russell, ancien sous-ministre des Travaux publics, inculpé d'abus de confiance, de fraudes et d'usages de faux, à la suite du rapport de la Commission d'enquête sur le crime organisé.

Ils regretteront leur absence

Le 4 mai dernier, lors de l'appel du rôle des causes inscrites en cour supérieure, chambre criminelle, une bonne centaine de mandats d'arrestation avaient été émis contre les absents.

Selon l'habitude, pour peu qu'un absent vienne ensuite alléguer une raison acceptable, c'était

La Couronne fera entendre trois témoins

Le procès d'Arthur ajourné à vendredi

une formalité de recouvrer sa liberté. Le 5 mai, le juge Ivan Mignault s'était montré très lésé pour les prévenus arrêtés sur mandat qui ont invoqué l'appel à la bombe survenu la veille, en matinée, pour justifier leur absence, avisant cependant que, dès le lendemain, il exigerait des raisons valables pour rendre la liberté aux autres. Tel que promis, le 6 mai, le juge Mignault écarta les raisons qu'il jugea farfelues et une dizaine de personnes détenues sur le mandat de la cour supérieure, furent déçues de leur droit à un procès devant jury, ne s'étant point conformées à l'ordonnance de comparution. Ces personnes demeurent détenues préventivement en attendant leur procès devant un juge seul, en cour supérieure. Des procès furent fixés au 1er juin. Cependant, dans l'intervalle, quelques prévenus ont choisi d'enregistrer un plaidoyer de culpabilité. Hier, le juge Mignault a entendu les représentations sur sentence.

Un certain nombre d'accusés ont manqué à l'appel jusqu'à main-

tenant et ils devront invoquer des raisons très légitimes acceptables, à défaut de quoi, ils devront attendre en prison, la fin des procédures instruites contre eux.

Code de déontologie

Les juges municipaux du Québec seront soumis prochainement au même code de déontologie que les autres juges provinciaux. Le

conseil de la magistrature tiendra en fin de semaine, à Montréal, une séance de consultation auprès des mem-

bres de la Conférence des juges municipaux du Québec. Selon le pré-

sident de la conférence, Me Rosaire Desbiens, les membres discuteront à cette occasion des dé-

clarations antérieures en matière pénale et des sentences de travaux communautaires.

LA CLINIQUE BELLEMARE ENR.

SPECIALITÉ:
VERRES DE CONTACT
RIGIDES, SOUPLES, À PORT
PROLONGÉ ET AUTRES
ÉDIFICE DU BOULEVARD
350, boul. Charest est, Québec
529-9411

PROMOTION SPECIALE

Épargnez

20%

sur notre collection de chaussures en cuir véritable

9 WEST

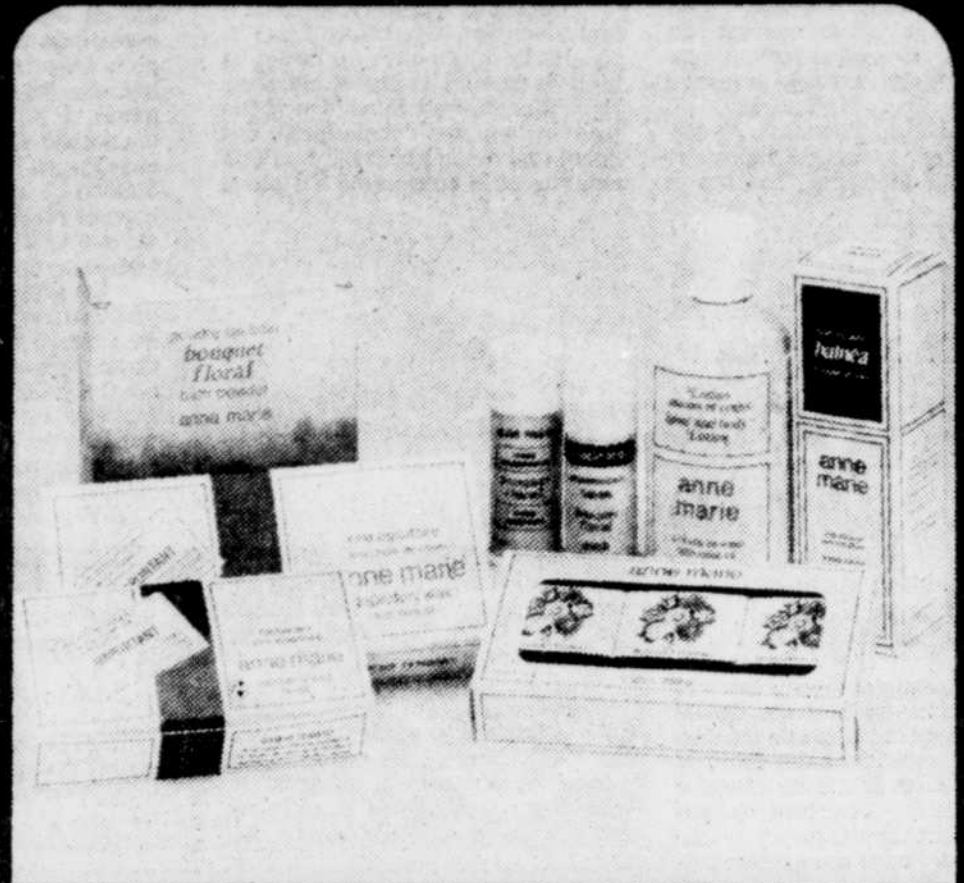
SALON ITALIEN CHAUSSURES

Mail St Roch - Galeries Canadiennes - Galeries
Charlesbourg - Rue St-Joseph - Rue St-Jean



PHARM-ÉCONOMIES
JEAN COUTU

ANNE MARIE



Poudre de bain Bouquet Floral
Cire épilatoire avec huile de vision
Crème désodorisante Bouquet Floral

Désodorisant-bâton Bouquet Floral
3 savons Bouquet Floral 250 g
Mousse de bain Baïnée

Avec tout achat de produits Anne Marie, obtenez gratuitement une
Lotion mains et corps, 340 ml. Quantité limitée
EXPIRATION: 22 MAI

Lemay condamné à la prison à perpétuité

THETFORD-MINES — Condamné à la prison à perpétuité pour le meurtre au deuxième degré de deux pêcheurs thetfordois, le 21 mai 1980, Normand Lemay, âgé de 20 ans, de Disraeli, pourra être admissible à une libération conditionnelle dans 10 ans.

Cette sentence a été rendue, lundi, au palais de justice de Thetford-Mines, par le juge Jean Bienvenu, de la cour supérieure.

Le prévenu devait subir son procès devant un jury pour l'assassinat au premier degré des deux hommes. Avant que la cour ne procède au choix des 12 jurés, l'accusé a changé son plaidoyer et reconnu sa culpa-

bilité à une accusation réduite (sans préméditation).

Lemay avait abattu froidement André Laliberté, enseignant, âgé de 35 ans, et Jean-Luc Grondin, étudiant en pharmacie de 22 ans, alors que ces derniers pêchaient sur les bords du lac Broches, près de Disraeli. Les deux hommes avaient été atteints mortellement à la figure par un projectile de carabine .22.

A l'enquête du coroner, Lemay avait déclaré que, lors de la commission de son acte, il n'avait pas toute sa tête, était en boisson et pas mal "gêlé". Il n'avait pu expliquer son geste. "Je ne sais pas pourquoi je les ai tirés. Je n'avais aucune raison de faire cela", avait-il dit.

PRINCE & FIL vous invite à profiter de sa GIGANTESQUE VENTE D'ARENA

A ST-AGAPIT
du 14 au 23 mai
RABAIS DE

20% à 50%

En collaboration avec
TAPIS LESSARD INC.
ST-AGAPIT
Spécialiste en tapis, prélatris, céramique et
draperies, etc.

FAUTEUIL

Inclinable et
pivotant,
tissu 100%
nylon

PRIX REG. \$399
PRIX ARENA 199⁹⁵



TELECOULEUR RCA

XL-100, synchronisation par clavier ChannelLock. Affichage à tube cathodique, chassis "longue-vie" mono-plaque. Fini noyer grainé.

PRIX REG. \$679
PRIX ARENA \$539



TELECOULEUR RCA

XL-100, 26", synchronisation par clavier ChannelLock. Tube-image Super Accu-Line. Chassis "longue-vie" mono-plaque. Faible consommation d'énergie.

PRIX REG. \$799
PRIX ARENA \$699

CHAISE MIRACLE

No 1020,
noyer et
érable.
Garantie à
vie.

PRIX REG. \$145
PRIX ARENA 99⁹⁵



REFRIGERATEUR

Hotpoint 14 pi. nu. avec
légères imperfections.

PRIX REG. \$699
PRIX ARENA \$540



CUISINIÈRE 30"

Modèle KS633,
avec four
autonettoyant.

PRIX REG. \$745

PRIX ARENA \$630

LAVE-VAISSELLE



Hotpoint modèle
SC410C/980.
Modèle portatif,
7 cycles, avec
broyeur
d'aliments mous
(légères
imperfections).

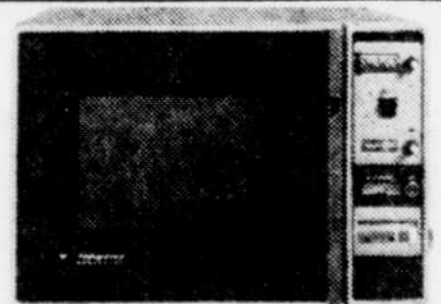
PRIX REG. \$470
PRIX ARENA \$379

Chaque achat vous donne
droit de participation au
tirage d'un

VOYAGE A LAS VEGAS

Une visite vous donne droit
de participation au tirage
d'un

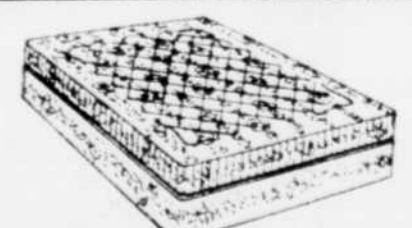
FOUR MICRO-ONDES



FOUR MICRO-ONDES

Hotpoint
2 modes de cuisson "minute" par la température. Tambour pivotant.

PRIX REG. \$565
PRIX ARENA \$460

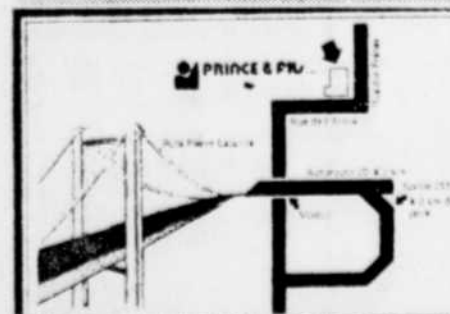


MATELAS 39"

"DIAMANT"

PRIX REG. \$139
PRIX ARENA \$99

LITERIE DIAMANT



PRINCE & FIL

• Meubles • Appareils ménagers • Téléviseurs • Systèmes de son

ST-AGAPIT
888-3925

ST-REDEMPTEUR
831-3441

Nous serons sur place
le dimanche 17 mai
pour vous offrir une
CLINIQUE D'INFORMATION
sur les fours micro-ondes
et les lave-vaisselle

Profil des travailleurs sur les chantiers isolés

Jeunes et non-qualifiés prêts à s'éloigner



Une salle à manger sur un des chantiers de la Baie James.

Le Soleil, Clément Thibault

Des milliers de travailleurs accidentés auraient été lésés

par Isabelle JINCHEREAU

(collaboration spéciale)
DONNACONA — Le président du Mouvement d'aide aux accidentés du travail du Québec, M. Rosaire Guay, n'exclut pas la possibilité d'intenter des procédures légales contre la Commission de santé et sécurité au travail et ses directeurs pour avoir négligé d'appliquer jusqu'à tout récemment l'article 38, paragraphe quatre de la loi sur les accidents de travail alors qu'il faisait partie intégrante de cette loi.

Actuellement, les avocats de l'organisme provincial, dont le siège social est situé à Donnacona, étudient la forme d'action à entreprendre pour réparer les torts causés aux victimes d'accident de travail, depuis l'adoption de la loi en 1931.

Selon M. Guay, même si l'article 38,4 est désormais appliqué depuis octobre 80, des centaines de milliers de travailleurs accidentés ont été pénalisés monétairement depuis 50 ans, parce que "les pseudo-médecins experts de la CSST évaluaient inadéquatement le cas des victimes sans tenir compte de leur aptitude à reprendre le travail".

Ainsi que le prévoit la loi sur les accidents de travail, un ouvrier accidenté bénéficie d'abord d'une première évaluation, strictement anatomique, pour mesurer le degré de son incapacité physique partielle ou permanente.

Depuis 1931, la CSST appliquait ce critère, mieux connu sous le nom de DAP (déficit anatomo-physiologique), sans toutefois tenir compte de l'aptitude de la victime à réintégrer le travail.

Or, l'article 38,4 souvent oublié, prescrit obligatoirement cette

deuxième étape dans l'évaluation du cas de l'accidenté, en stipulant que "la diminution de capacité de travail est évaluée autant que possible d'après la nature de la lésion, mais en tenant compte aussi de l'aptitude du travailleur à reprendre le travail au cours duquel il a été blessé ou à s'adapter à quelque autre occupation appropriée."

Pour démontrer l'absurdité de certaines décisions rendues par la CSST, M. Guay cite le cas d'un père de famille de 42 ans qui, blessé une première fois au pied en 1975 à son travail, subit ensuite un deuxième accident lui occasionnant des troubles lombaires.

La CSST avait alors évalué son incapacité physique à 5 pour 100, et ce, même si l'accident avait entraîné une paralysie chez la victime, devenue invalide. Une fois son cas soumis en appel devant la Commission des affaires sociales avec un rapport d'expertise légale précisant que cette maladie était probablement reliée au traumatisme en cause, on attribua 100 pour 100 d'incapacité totale permanente au travailleur, qui put enfin retirer une rente décente pour sa perte d'emploi.

"Les médecins rattachés directement à la CSST possèdent un barème qu'ils connaissent mal puisqu'on conteste toujours leur décision", précise M. Guay, qui souligne que depuis la fin 80, plus de 26 causes sont retournées devant la Commission des affaires sociales, sans compter les 3,000 autres dossiers du mouvement presque tous en révision.

Le président de l'organisme, fondé il y a trois ans, plaide lui-même toutes les causes en appel, sauf si elles se rendent en cour supérieure. D'ailleurs, pour 1980, il arbore fièrement une fiche de 74 victoires sur 78 ca en

appel.

"J'ai été amputé de la jambe droite à la suite d'un accident de travail survenu en 1942 et j'ai tellement entendu de femmes se plaindre de leur mari accidenté de leur manque d'argent pour vivre au cours de mon séjour à l'hôpital du Sacré-Coeur que j'ai décidé de prendre leur défense", dit M. Guay.

Le Mouvement d'aide aux accidentés de travail de Québec regroupe actuellement 2,500 membres au Québec dont une centaine dans Portneuf.

VILLE DE STE-ANNE-DES-MONTS

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRESENTES, DONNE PAR LE SOUS-SIGNE, greffier de la ville de Ste-Anne-des-Monts, Qué.: La Ville de Ste-Anne-des-Monts demande des soumissions pour la fourniture de tuyaux trou d'homme et coudes (matériel en ciment, valves, etc.) pour la réfection de l'aqueduc et de l'égout sur la première avenue ouest, sur une distance de 2000 pieds environ. Les personnes intéressées à soumissionner et qui désirent se procurer le cahier de charges, sont priées de s'adresser à:

La Ville de Ste-Anne-des-Monts
a/s M. Georges Frenette, greffier
74, 1re Avenue ouest, C.P. 438
Ste-Anne-des-Monts, Q.C. G1E 2G9
Tél: 763-3511

Les soumissions seront reçues jusqu'à 16 heures, le mercredi 27 mai 1981.

Les promoteurs intéressés à soumettre leur candidature pourront se procurer le cahier de charges à l'Hôtel de Ville de Ste-Anne-des-Monts, moyennant un dépôt de CENT DOLLARS (100,00\$) en argent, ou par chèque visé.

DONNE A STE-ANNE-DES-MONTS, ce 11e jour de mai 1981.

N.B. Les soumissions devront comprendre les coûts des tests d'étanchéité.

M. Georges Frenette
Greffier

AVIS PUBLIC

Avis public est, par les présentes, donné que les membres du Conseil de la Communauté urbaine de Québec, à une assemblée spéciale tenue le 14 avril 1981, ont adopté les règlements suivants: #149 amendement le règlement no 3 tel qu'amendé par le règlement no 44 concernant le siège social de la Communauté urbaine de Québec; #150 remplaçant le règlement no 2 concernant les règlements du Conseil de la Communauté urbaine de Québec relatives à sa gouvernance et à sa régie interne. Il peut être pris communication de ce règlement au bureau du secrétaire de la CUQ, 399, rue St-Joseph, 5e, Bureau 515, Québec.

Ces règlements entreront en vigueur conformément à la loi. Québec, le 6 mai 1981
Estelle Alain, avocat
secrétaire adjoint
de la CUQ

par Jean-Charles GRENIER

Ce sont les travailleurs les plus jeunes, les moins qualifiés, ayant le moins de charges familiales et provenant des régions excentriques des grands centres qui se montrent davantage disposés à travailler sur un chantier isolé dans le secteur de la construction.

Voilà quelques-unes des données que rapporte le service de recherche de l'Office de la construction du Québec dans son récent bulletin trimestriel sur l'activité dans le domaine de la construction.

C'est grâce à sa position privilégiée au sein de l'industrie de la construction que l'Office peut ainsi établir le profil type des salariés disposés à travailler sur un chantier isolé.

Les résultats de cette étude portent sur les travailleurs qui détiennent un certificat de classification ce qui correspond à la main-d'oeuvre potentielle de l'industrie de la construction.

Statut professionnel

Les travailleurs les moins qualifiés se montrent davantage prêts à aller travailler sur un chantier isolé. Dans le secteur de la construction, les groupes de qualification sont les compagnons, les apprentis et les non-qualifiés. C'est ainsi que les compagnons interrogés se disent à raison de 46 pour 100, disposés à travailler sur un chantier isolé. Cette proportion augmente à 59 pour 100 chez les apprentis et à 62 pour 100 chez les non-qualifiés.

Région

Aux fins de statistiques, l'Office de la construction a établi comme secteur urbain la grande région administrative de Montréal et l'agglomération de Québec. Quant aux

régions excentriques à ces grands secteurs, elles sont définies dans le corps de l'étude comme rurales ou semi-urbaines.

Les travailleurs des zones semi-urbaines et rurales sont disposés à travailler sur un chantier isolé dans une proportion de 58 pour 100 tandis que ceux des zones urbaines n'y sont prêts qu'à raison de 48 pour 100.

Le service de recherche de l'Office avance trois facteurs pour expliquer ces résultats soit: un niveau d'emploi plus faible dans les régions semi-urbaines et rurales, une accoutumance à la mobilité compte tenu de la plus grande dispersion des chantiers de ces régions et, enfin, une plus forte proportion de salariés non qualifiés, ces derniers étant plus disposés à travailler sur un chantier isolé que les autres groupes de travailleurs.

L'âge

L'âge apparaît comme un facteur déterminant dans la volonté de travailler sur un chantier isolé. Chez les moins de 20 ans, cette proportion est de 54 pour 100 et grimpe jusqu'à 68 pour 100 chez le groupe des 20-24 ans. Mais dès ce moment, les proportions chutent constamment dans les groupes d'âge pour se situer en bas de la moitié soit 47 pour 100 chez les travailleurs dont l'âge se situe entre 45 et 49 ans.

Etat civil

Chez les travailleurs disposés à travailler sur un chantier isolé, les salariés séparés et divorcés s'apparentent aux célibataires. Les célibataires, qui regroupent 20 pour 100 des ouvriers de la construction, sont prêts à se rendre sur un chantier isolé dans une proportion de 70 pour 100. Quant aux salariés séparés et divorcés, ils répondent favorablement

dans des proportions respectives de 64 pour 100 et de 66 pour 100.

Les travailleurs mariés sont moins disposés que les célibataires n'étant favorables que dans une proportion de 46 pour 100. Les veufs, eux, ne sont favorables qu'à raison de 44 pour 100, ce qui peut s'expliquer, selon l'étude, parce qu'ils sont généralement plus âgés ou encore, s'ils sont plus jeunes, par l'existence de charges familiales les retenant dans leur région.

Ancienneté

La mobilité des travailleurs varie aussi selon l'ancienneté. En effet, 65 pour 100 des ouvriers ayant moins de cinq ans d'expérience sont prêts à travailler sur un chantier isolé. Cette proportion décroît constamment pour atteindre 35 pour 100 chez ceux qui ont plus de 25 ans d'ancienneté.

De plus, le cap des 15 années d'ancienneté constitue un tournant.

Les travailleurs ayant moins de 15 années d'ancienneté se montrant majoritairement prêts à travailler sur un chantier isolé tandis que la situation est renversée chez ceux ayant franchi le cap des 15 ans. Il faut cependant noter, signale l'étude de l'Office de la construction, la corrélation entre l'ancienneté et l'âge du travailleur ce qui se traduit par une diminution de la volonté d'oeuvrer sur un chantier isolé.

Enfin, le dernier facteur de mobilité, la durée du chômage indique que les travailleurs, n'ayant connu aucune période de chômage durant l'année précédente, ne seraient disposés à se rendre sur un chantier isolé que dans une proportion de 48 pour 100. Par contre, les salariés, ayant subi des interruptions de travail, sont prêts à travailler sur un chantier isolé à raison de 54 pour 100.

International

Peinture Internationale (Canada) Limitée

Jours de valeur

Interlux

PEINTURE INTERIEURE EXTERIEURE

comparez

Interlux première qualité latex satiné intérieur

\$14.99 GAL.

Interlux première qualité latex Mat pour l'extérieur

\$15.99 GAL.

Interlux première qualité émail époxy GRIS POUR PLANCHERS

\$12.99 gal.

Interlux première qualité LATEX SEMI-LUSTRE intérieur

\$17.99 gal.

Interlux première qualité alkyde semi-lustré intérieur

\$17.99 gal.

Interlux première qualité alkyde LUSTRE POUR L'EXTÉRIEUR

\$18.99 gal.

POUR UN TEMPS LIMITÉ SEULEMENT...

International

Peinture Internationale (Canada) Limitée

Quincaillerie Gil Inc.

469, boul. Bastien

Neufchâtel 842-1789

Quincaillerie Ste-Monique

1250, boul. Masson

Ville Les Saules - 871-3823

J.M. Jobin

761, rue St-Vallier ouest

Québec - 527-0744

Ubaldo Têtu Inc.

192, avenue de la Fabrique

Montmagny - 248-1608

Jules Dion

325, boul. Charest ouest

Québec - 522-1519

Quincaillerie Bernières Enr.

1276, Chemin Filteau

Bernières, Cte Lévis - 831-0002

Omer Hamel - J.J. Messier

2040, rang Sts Anges

Ancienne-Lorette - 872-2574

Raoul Mercure Enr.

St Basile de Portneuf

329-2160

Raymond Fortier

418, rue Ste-Brigitte

St-Brigitte de Laval

Cte Montmorency - 825-2773

Quincaillerie Boivin

1178, 4e Avenue

Limoulu - 522-3768

Robert Lemieux

St-Eugène

Cte L'Islet - 247-3828

Quincaillerie Huot

St-Raymond - 337-7311

Boutique du Tapis

Loretteville Enr.

229 rue Racine

Loretteville - 843-0861

Création et Décor

D.F. Enr.

44 rue Kennedy

Galerie du Rond-Point

Lévis - 833-8420

Décoration J.P.B. Enr.

869, Trans Canada

St-David, Cte Lévis - 833-7565

Quincaillerie St-Pascal Inc.

1805 rue de la Ronde

Québec - 522-0622

Cuisine ABC

374 boul. St-Vallier

St-Vallier, Co. Bellechasse

884-3628

Albert Fradette

rue Principale, St-Raphael

Co. Bellechasse - 243-2992

Gérard Caouette Enr.

1102, 5e Av., Charny

832-2802

Le Tapis du Cap Inc.

169 rue de l'Eglise

St-Joachim, Co. Montmorency

827-3448

Le Coin de la Peinture Enr.

50 rue Beaucauge

Ville Vanier - 683-0377

Quincaillerie Coriveau Sillery

1744, chemin St-Louis

Sillery - 683-1901

Dominique Bilodeau

St-Ephrem

Cte Beauce - 484-2829

Patoine et Fils Inc.

640 boul. Henderson

St-Malachie - 642-2060

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE BEAUCE
350-11-000037-81
No Surintendant:
017009

COUR SUPERIEURE
(En matière de faillite)
Dans l'affaire de la faillite de:

SIMONEAU ET PER-
REAU INC., Corporation
légalement constituée,
ayant son siège social au
520, boul. Smith, Thetford-
Mines, QC/G6G 5V9 et
ayant une place d'affaires
au Carrefour St-Georges,
St-Georges de Beauce, QC.

DEBITRICE
Avis est par les présentes
donné que Simoneau et Per-
reault Inc., du 520 boul.
Smith, Thetford-Mines, QC,
a fait cession de ses biens le
29e jour d'avril 1981 et que
la première assemblée des
créanciers sera tenue le 19e
jour de mai 1981, à 2:30 heu-
res, de l'après-midi, au bu-
reau du Syndic soussigné,
au 621 boulevard Charest
est, Québec, QC.
Date de Québec, ce 5e jour
de mai 1981.

LEBLOND, BUZZETTI ET
ASSOCIES LEE,
SYNDICS
621, boulevard Charest est
Québec, QC G1K 3J5
Téléphone: 525-4641

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
200-11-000374-812
No Surintendant:
017022

COUR SUPERIEURE
(En matière de faillite)
Dans l'affaire de la faillite de:

SERVICE DE PNEUS
J.M. BELAND & FILS
LTEE, Corporation léga-
lement constituée, ayant
son siège social au 340,
Rang St-Antoine, St-Gil-
les, Cte Lotbinière, QC /
G0S 2P0, et une place
d'affaires au 26, rue
Doyon, Québec, QC /
G1E 5G2

Avis est par les présentes
donné que Service de Pneus
J.M. Beland & Fils Ltee, du
340 Rang St-Antoine, St-Gil-
les, Cte Lotbinière, QC, a
fait cession de ses biens le
29e jour d'avril 1981 et que
la première assemblée des
créanciers sera tenue le 19e
jour de mai 1981, à 10:00
heures de l'avant-midi, au
bureau du Syndic Offici-
ciel, à 800 Carré d'Youville,
Suite 1801, Québec, QC.
Date de Québec, ce 5e jour
de mai 1981.

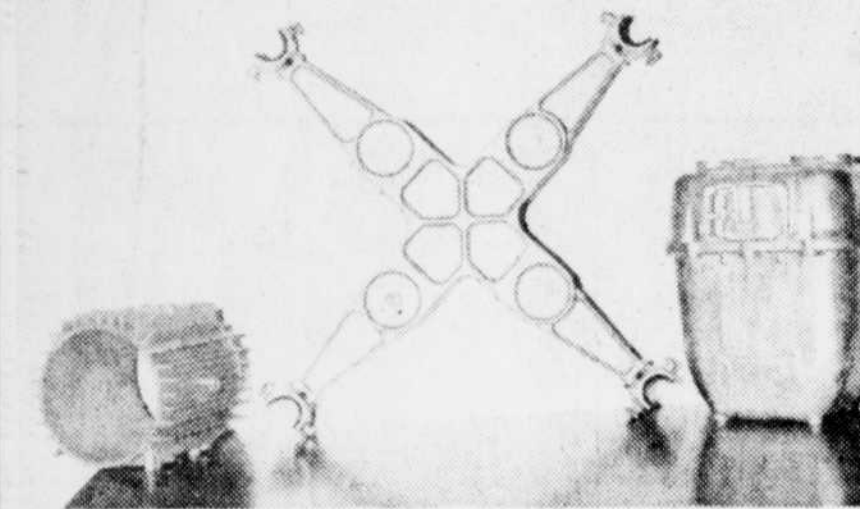
LEBLOND, BUZZETTI ET
ASSOCIES LEE, SYNDICS
621, boulevard Charest est
Québec, P.Q. G1K 3J5
Téléphone: 525-4641

UNE PME INNOVATRICE

Un chef de file québécois dans le moulage sous pression de pièces d'aluminium



Machine à mouler sous pression, mécanisée à 100 pour 100.



Trois objets fabriqués en exclusivité au Québec: entretoises amortisseurs, carcasses de moteurs électriques et compteurs à gaz naturel domestiques.

par Fortunat MARCOUX
du bureau du Soleil

THETFORD-MINES — Située à Lyster, une municipalité de 2.000 habitants de la circonscription de Lotbinière, l'industrie "Moulage sous pression Ltée" est la seule au Québec à fabriquer des entretoises amortisseurs, des carcasses de moteurs électriques, et des compteurs à gaz naturel domestiques. Tous ces produits sont en aluminium.

L'entreprise vient d'obtenir d'Hydro-Québec un contrat au montant de \$15 million pour la fourniture de pièces d'amarrage et de 20.000 entretoises qui seront installées sur les lignes de transport de 735.000 kva à la Baie James. Epousant la forme d'un "X", l'entretoise est cet équipement qui empêche quatre fils conducteurs parallèles à la fois de se rapprocher ou de s'éloigner les uns des autres entre les tours les supportant.

La compagnie construit annuellement 220.000 boîtes de compteurs à gaz naturel pour le compte des firmes Rockwell International et Canadian Meter. Cette production représente 90 pour 100 du marché canadien.

La PME de Lyster est à remplir une première commande de 50.000 carcasses de moteurs électriques pour la filiale canadienne (située à Granby) de la compagnie française Leroy-Somer. Cette dernière alimente 80 pour 100 du Marché commun.

La firme "Moulage sous pression Ltée" a également d'autres clients importants dont le fabricant de motoneiges et de motocyclettes Bombardier avec qui elle a un chiffre d'affaires annuel de \$700.000 pour la construction de pièces diverses, tels carcasses de moteurs, boîtes d'engrenage, roulettes, freins, moyeux, etc.; Canadian Marconi (\$400.000) dans l'industrie des communications; IBM; Xerox; Hupp Canadian, le fabricant de

poêles et de réfrigérateurs. Elle fabrique toutes sortes de pièces de quincaillerie, surtout des serrures et des poignées de meubles.

Les installations de Lyster se spécialisent dans le moulage de pièces diversifiées en zinc et en aluminium pesant entre une once et 13 livres. Contrairement aux quatre ou cinq autres entreprises semblables au Québec, elles effectuent des opérations secondaires, tels le placage (nickel, cuivre et chrome), le machinage, le peignage et l'assemblage.

Actuellement, l'entreprise emploie 125 personnes. L'usine de 60.000 pieds carrés opère à 80 pour 100 de sa capacité. La firme va réaliser un chiffre d'affaires de \$6,5 millions en 1981. Elle exporte peu de ses produits, soit pour une valeur de \$300.000 aux États-Unis.

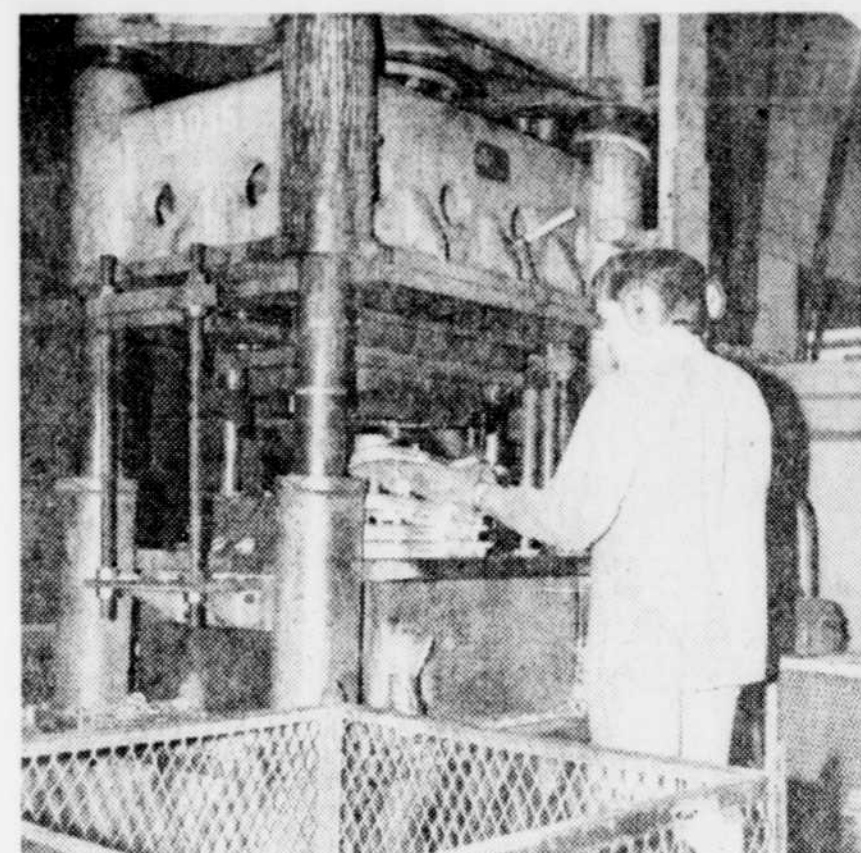
Ascension d'une PME

"Moulage sous pression Ltée" a connu des débuts modestes en 1958. Deux hommes d'affaires, MM. Charles Boutet, de Québec, et Roger Beaudoin, de Drummondville, s'établissent dans un garage à Lyster, embauchent 10 employés et se lancent dans la fabrication de poignées en zinc de meubles que l'industrie de la région (Bois-Francis) achète en Ontario.

En 1962-1963, l'acquisition de bâtiments de l'ancienne base de radar de Saint-Sylvestre permet à l'entreprise de s'agrandir à bon compte et de faire du placage antique et de chrome. Le fabricant de poêles et de réfrigérateurs A. Bélanger Ltée, de Montmagny, vient s'ajouter à la liste des clients.

En 1965-1966, l'industrie de la motoneige est florissante et la compagnie investit \$500.000 pour mouler des pièces en aluminium.

Après, c'est la période creuse. Le marché de la motoneige est fortement à la baisse. L'usine de Lyster perd des contrats pour une valeur de \$1 million.



Une des phases de l'opération de moulage.

En 1974, avec l'obtention d'importants contrats pour des pièces de compteurs à gaz, c'est la remontée. L'entreprise réalise un projet d'expansion d'un demi-million de dollars. L'année suivante, elle fait des affaires avec Hydro-Québec.

En 1976, M. Beaudoin vend ses actions à son associé Boutet et à trois cadres de la compagnie, MM. Claude Fournier, vice-président de l'exploitation, Clifton Glazier, vice-président de l'administration, et Roch Côté, contrôleur.

En 1980, bénéficiant d'une subvention de \$136.000 accordée par le

ministère fédéral de l'Expansion économique régionale, l'entreprise entreprend un projet de modernisation de ses équipements au coût de \$900.000. Elle fait l'acquisition de deux machines à mouler sous pression dont une est mécanisée à 100 pour 100. Elle dépense également \$80.000 pour traiter et contrôler ses eaux usées. En août 1979, le déversement accidentel dans une rivière d'une solution cyanurée avait provoqué la panique dans la région. Pendant quelques jours, la population avait été privée d'eau potable.

Aujourd'hui, selon le vice-président Glazier, la PME de Lyster vaut \$4 millions.

Lalonde ne prévoit pas un règlement du différend énergétique avec l'Alberta le mois prochain

par Janice WLASICHUK

WINNIPEG (PC) — Le ministre fédéral de l'Énergie, M. Marc Lalonde, a déclaré mardi qu'il ne s'attendait pas à un règlement rapide des problèmes énergétiques avec l'Alberta au cours des entretiens qui doivent avoir lieu le mois prochain.

A l'issue d'une réunion avec les représentants du syndicat des travailleurs de l'énergie et de la chimie, le

ministre a déclaré aux journalistes qu'il aurait bien voulu que la prochaine réunion avec l'Alberta aboutisse à un règlement, mais "je ne pense pas du tout que cela soit réaliste".

Rappelant que le premier ministre de l'Alberta, M. Peter Lougheed, avait dit que près de 151 points figureraient à l'ordre du jour des pourparlers énergétiques, M. Lalonde a dit

ne pas voir comment les deux parties pourraient résoudre leurs divergences en si peu de temps.

"Je ne crois pas réaliste de penser qu'aucun des deux gouvernements sera en mesure de régler cela, à supposer même que nos discussions durent plusieurs semaines consécutives. Nous aurons besoin de nouvelles consultations avec nos gouvernements respectifs."

Selon M. Lalonde, "ce n'est pas une question de bonne volonté de la part de quiconque. C'est tout simplement que les problèmes sont extrêmement complexes."

Canadianisation

Dans un discours prononcé devant une cinquantaine de représentants syndicaux, M. Lalonde a pris la défense de la politique énergétique du gouvernement fédéral et a précisé ce qu'il entendait par "canadianisation" de l'industrie énergétique du pays.

"Nous canadianisons, dit-il. Nous ne nationalisons pas. Nous ne cherchons pas à évincer les investisseurs étrangers."

Parlant des foreuses qui ont quitté le Canada depuis que le gouvernement fédéral a annoncé sa nouvelle politique énergétique, M. Lalonde a dit que la situation n'était pas aussi grave qu'elle le paraissait.



M. Marc LALONDE

"Je ne crois pas que la situation soit dramatique ou tragique. Elle peut être retournée très rapidement."

La nouvelle politique, dit-il, offre de bonnes perspectives d'emploi.

"Cela signifie que, de plus en plus, les travaux de recherche de nature hautement technique seront faits au Canada, de sorte que les Canadiens pourront bénéficier d'emplois plus nombreux et de meilleure qualité."

Le gouvernement fédéral, a encore dit le ministre, envisage d'autres acquisitions de la part de Pétro-Canada et d'autres sociétés de la couronne, afin d'accélérer la canadianisation.

Cependant, a-t-il ajouté, "si Pétro-Canada se gonflait trop, le gouvernement pourrait décider de rendre autonomes les nouvelles acquisitions."

Les fonds mutuels à capital variable ont affiché le plus fort pourcentage de croissance



marcel boutin
votre argent

Les fonds mutuels à capital variable (actions) admissibles aux régimes enregistrés d'épargne-retraite, aux régimes enregistrés d'épargne-logement et aux fonds enregistrés de revenu de retraite ont affiché une meilleure performance que les fonds à revenu (obligation ou hypothèques) et les fonds garantis admissibles aux mêmes régimes au cours de la période de douze mois qui a pris fin le 31 mars 1981.

En effet, le taux de rendement composé annuellement et tenant compte des plus-values et du réinvestissement des revenus de placement pour les dix premiers fonds à base d'actions a varié entre 48,44 et 65,94 pour 100 au cours de la période en revue, comparativement à des taux s'échelonnant de 14,61 à 21,44 pour 100 pour les dix premiers fonds du groupe des fonds à revenu.

Par ailleurs, on constate des rendements variant de 12,26 à 13,88 pour 100 pour les dix fonds garantis ayant fourni la meilleure performance au cours de la même période. C'est ce que révèle une étude trimestrielle de la maison Pirbeck Investment Measurement Limited.

Ces résultats sont conformes à la tendance observée précédemment alors que la performance des fonds à capital variable a été supérieure à celle des autres types de fonds.

La fermeté des marchés boursiers durant la majeure partie de la

période de douze mois terminée le 31 mars 1981 explique jusqu'à un certain point l'écart remarqué dans les taux de rendement des différents types de fonds.

Les chefs de file

C'est le fonds "Acrofund Limited", administré par la maison montréalaise Calvin Bullock Ltd. qui s'est classé au premier rang dans la section des fonds dont le portefeuille est composé principalement d'actions. Le fonds "Acrofund" dont les actifs s'élevaient à \$13,6 millions, a procuré un rendement de 65,94 pour 100 durant la période de douze mois finissant le 31 mars dernier. Précisons qu'un investissement de \$1.000 au début de la période dans ce fonds valait \$1.659 un an plus tard.

Le portefeuille du fonds Acrofund est composé dans une proportion d'environ 40 pour 100 de valeurs "junior" dans le secteur américain du pétrole et du gaz naturel.

Dans la section des fonds à revenu, à base d'obligations et/ou d'hypothèques, le meneur a été le fonds d'obligations du Crown Trust, avec un taux de rendement de 21,41 pour 100. Les actifs du fonds atteignent \$2,9 millions. La compagnie attribue ces bons résultats au remaniement de son portefeuille suite à une décision prise en ce sens en juin 1980. Elle a vendu des obligations à long terme et acheté des titres comportant une échéance plus courte.

Incidentement, les valeurs en portefeuille ont maintenant une échéance moyenne de 9 ans comparativement à 14 ans avant la nouvelle politique d'investissements.

Dans le secteur des fonds garantis — il s'agit ici des comptes spéciaux d'épargne — les meneurs ont été deux fonds auxquels seuls les médecins et les dentistes peuvent participer s'ils sont membres de l'Association médicale canadienne et de l'Association dentaire canadienne. Le taux de croissance du meilleur fonds des médecins a été de 13,88 pour 100 pour l'année en revue comparativement à celui de 13,33 pour 100 dans le cas du fonds des dentistes.

Toujours dans le secteur des fonds garantis, le meilleur fonds accessible au public a été le régime enregistré d'épargne-retraite du Central Trust, de Halifax, avec un taux de croissance de 13,29 pour 100.

Point important

Il nous semble opportun de signaler que les résultats des placements pour une année donnée ne sont pas nécessairement le meilleur critère de la rentabilité d'un fonds. Il est évidemment préférable d'examiner la performance à long terme, pendant une période de cinq et même dix ans.

Ainsi, dans la section des fonds à capital variable, c'est le Fonds Industrial Growth parrainé par Mackenzie Financial Corp. qui a fourni la meilleure performance durant la période de dix ans terminée le 31 mars 1981, puisqu'un investissement de \$1.000 dans ce fonds il y a dix ans vaut maintenant \$6,749.

Les résultats pour l'année terminée le 31 mars 1981 ne tiennent pas compte des frais de vente alors que ces mêmes frais ont été déduits pour les périodes de 2, 3, 4, 5 et 10 ans, signale le relevé de la maison Pirbeck.

L'Industrielle Emission de \$400 millions d'assurance-vie gratuite

par Pierre MARTEL

L'Industrielle, compagnie d'assurance sur la vie, fera parvenir au cours des prochains jours des certificats attestant la majoration gratuite de 10 pour 100 du montant de base de leur police d'assurance-vie à quelque 350.000 assurés.

La décision d'augmenter gratuitement de 10 pour 100 la couverture en assurance-vie pour une durée de deux ans fait suite à une longévité accrue chez les assurés. Selon le président de l'Industrielle, M. Robert Bégin, la longévité accrue a permis de dégager un surplus de \$12 million.

C'est cette somme que la mutuelle de Sillery a décidé de répartir entre ses assurés en leur offrant une assurance temporaire évaluée à \$400 millions.

Le président et chef de la direction de l'Industrielle a expliqué que le geste posé par son entreprise constitue un fait inédit au Québec.

"Il y a quelques semaines, deux compagnies torontoises ont annoncé une mesure similaire à la nôtre. Toutefois, dans les deux cas, la répartition du surplus s'est appliquée uniquement aux détenteurs de polices par-

ticipantes. Ce qui est nouveau chez nous, c'est la décision de l'appliquer à la majorité de nos assurés", a-t-il précisé.

Taux de mortalité

Depuis quelques années, le taux de mortalité a fléchi de façon marquée et stable entraînant une diminution globale des prestations payées aux bénéficiaires.

"Quiconque est au courant de l'actualité est en mesure de constater que la longévité grimpe plus rapidement qu'on avait pu le prévoir il y a 10 ou 15 ans. La majoration temporaire du montant de la garantie sur les polices en vigueur depuis plus de deux ans constitue pour l'Industrielle

une façon juste, équitable et logique de retourner à ses membres sous forme de prestations additionnelles de décès, les économies non prévues provenant de cette source", de préciser M. Bégin.

Pour bénéficier des avantages de l'assurance temporaire gratuite, l'assuré doit détenir un contrat individuel depuis deux ans au 1er mai 1981 ou un contrat atteignant deux ans le 1er mai et le 31 décembre 1980.

Par ailleurs, l'augmentation de 10 pour 100 s'applique au montant de base des polices en excluant les avantages comme par exemple ceux de double indemnité. Également, l'augmentation est soumise à un montant maximal de \$25.000 d'assurance gratuite par police.

Une 237e entreprise

La liste des entreprises colligée dans le cahier spécial que publiait samedi LE SOLEIL à l'occasion de la Semaine de l'industrie régionale s'est avérée être remarquablement complète... à une exception près sur 236 firmes. Une 237e société vient en effet s'ajouter à toutes celles présentées, soit Les presses lithographiques Inc.

une maison spécialisée dans l'impression sous toutes ses formes (livres, circulaires, journaux). Etalées à Lac-Etchemin, les presses lithographiques comptent actuellement 125 employés et génèrent un chiffre d'affaires annuel de \$5,3 millions, affaires qui se transigent sur tout le territoire de la province de Québec.

Un troisième centre commercial sera construit à Saint-Georges

par Paul-Henri DROUIN
SAINT-GEORGES — La Société immobilière Burnac Ltée, une firme canadienne de Toronto, a procédé, hier, à la première pelotée de terre en vue de la construction d'un troisième centre commercial à Ville Saint-Georges de Beauce, au coût de \$12 millions.

Pour la construction de ce futur centre commercial à l'est du boulevard Lacroix, route 173 et au sud de la 107e Rue à Ville Saint-Georges de Beauce, tous les permis ont été obtenus et l'ouverture de ce troisième centre commercial est prévue pour l'automne 1982.

Il s'agit d'un centre commercial d'une superficie de 282.100 pieds carrés de commerce au détail mettant en vedette un magasin à rayons Woolco de 100.000 pieds carrés, un magasin Canadian Tire de 23.600 pieds carrés et d'un Supermarché Carrefour de 22.500 pieds carrés.

Aussi, ce centre commercial regroupera un choix de 60 boutiques et services additionnels sur une superficie de plus de 100.000 pieds carrés.

Selon les renseignements obtenus, les travaux de construction de ce centre commercial engendreront 350 emplois sur place et 400 emplois connexes, résultant en un total de 720 emplois permanents pour les citoyens locaux et qui stimulera le progrès économique de la région d'une population totale de 76.600 habitants.

Cette entreprise de l'Ontario qu'est la Société immobilière Burnac Ltée, est une firme canadienne spécialisée en biens immobiliers, plus particulièrement dans la conception, la construction et la gérance des centres commerciaux.

De plus, M. Trevor Smith, président de la Société immobilière Burnac Ltée, mentionne dans un communiqué que Burnac apporte à ses nouveaux projets la vaste expérience pro-

fessionnelle déjà acquise dans le cadre de nombreuses réalisations fructueuses antérieures au Canada et aux États-Unis.

Par ailleurs, a-t-on appris, la Société immobilière Burnac Ltée consacre de nombreux efforts à l'administration efficace de ses centres commerciaux et ceci explique l'intérêt que porte Burnac à la conception et la construction de ses centres et son empressément à entretenir une collaboration étroite avec les marchands de chaque centre afin d'en assurer leur progrès économique.

Déjà en place

Et dire qu'à Ville Saint-Georges de Beauce, il y a déjà sur place deux centres commerciaux, le "Carrefour Saint-Georges" et la "Place Centre-Ville", mettant en vedette des magasins à rayons et des supermarchés, puis un choix de 95 boutiques en plus d'avoir une douzaine d'espaces libres, dont neuf espaces libres au "Carrefour Saint-Georges" et trois espaces libres à la "Place Centre-Ville".

En plus, il y a au centre commercial "Carrefour Saint-Georges" un étage complet de 12.500 pieds carrés en bureaux qui ne sont pas loués.

Pour démontrer l'importance de ces deux centres commerciaux, le "Carrefour Saint-Georges" a une évaluation municipale de \$9 millions et celui de "Place Centre-Ville" est évalué à \$4 millions.

Opposition

On rappelle qu'à la fin de mars 1980, soit quelques mois avant que les dirigeants municipaux de Ville Saint-Georges fassent savoir qu'ils avaient accordé un permis de construction à la compagnie Burnac Leaseholds Limited, de Toronto, pour la construction d'un troisième centre commercial à Ville Saint-Georges, une



Le maire Robert Dutil, de Ville Saint-Georges de Beauce, entouré d'hommes d'affaires de Saint-Georges et de Toronto procédant à la levée de la première pelotée de terre.

requête avait été présentée aux dirigeants municipaux par plus d'une trentaine de propriétaires de commerces de cette ville, dans le but d'empêcher la venue d'un nouveau centre commercial dans les limites de cette ville beauceronne.

Dans la pétition signée par quelque 74 hommes et femmes d'affaires de Ville Saint-Georges, on mentionnait que "la population du grand Saint-Georges et des municipalités avoisinantes ne pouvait faire vivre plus de commerces qu'il y en a présentement et la présence de ce nouveau centre commercial compromettrait grandement la survie des commerces existants".

A cette époque, le conseil municipal de Ville Saint-Georges avait répondu qu'aucune décision n'avait été prise, vu qu'à ce jour aucune demande de permis de construction n'avait été faite pour la construction d'un troisième centre commercial à Ville Saint-Georges.

C'est en octobre 1980 que les dirigeants municipaux de Ville Saint-Georges ont accordé à la compagnie Burnac Leaseholds Limited, de Toronto, un permis pour la construction d'un troisième centre commercial dans les limites de cette localité.

Actuellement, on compte à Ville Saint-Georges de Beauce plus de 300 commerces de tous genres.

Rexfor et CIP acquièrent deux entreprises

Rexfor et la Compagnie internationale de papier du Canada viennent de s'associer pour acquérir les actifs de deux entreprises de produits forestiers.

Placage de Belleville Ltée, de la Société d'Etat Rexfor, et la CIP viennent en effet de constituer une nouvelle compagnie en vue d'acquiescer les actifs de Les produits forestiers dent Ltée, de Grand-Remous, et Les moulures dent Ltée, de Sainte-Agathe.

La nouvelle société formée par Rexfor et la CIP opérera sous le nom de La scierie Grand-Remous Enr. Elle sera propriété, aux termes de l'accord conclu par les deux associés, à 60 pour 100 de Placage Belleville et à 40 pour 100 de la Compagnie internationale de papier.

La nouvelle société, dont la proposition d'achat vient d'être acceptée, espère démarrer dans les plus brefs délais les opérations de

l'usine de sciage de Grand-Remous, situé entre Maniwaki et Mont-Laurier.

Cette association, a noté un porte-parole, contribuera d'une part à améliorer les approvisionnements de la scierie de Grand-Remous tout en accroissant, d'autre part, les possibilités de mise en marché du groupe de scieries dans lesquelles Rexfor a des intérêts.

Elle favorisera en outre une meilleure utilisation des ressources forestières par la Compagnie internationale de papier du Canada.

Il reste encore quelques points de détail à régler, notamment le transfert des concessions forestières à la nouvelle société.

La scierie de Grand-Remous est susceptible de donner de l'emploi à une centaine de travailleurs. Sa capacité se situe autour de 30 millions de pieds de planche par année.

dividendes

par la Presse canadienne
Dividendes des sociétés déclarés hier mardi, trimestriels sauf indication contraire.
Acklands Ltd. ord., 15 cents, 29 mai, inscr. le 15 mai.
Brascan Ltd. A, B et C, 40 cents, 31 juill., inscr. le 1er juill.
Canadian Manoir Industries Ltd. 9,5 cents, 30 juin, inscr. le 22 mai.
Celanese Canada Ltd. 10 cents, 30 juin, inscr. le 9 juin.
Conwest Exploration

Co. Ltd. A et B, 10 cents semestriel, 1er juill., inscr. le 1er juill.
Goodyear Canada Inc., ord., 25 cents, 30 juin, inscr. le 9 juin.
Greyhound Lines of Canada Ltd. 25 cents, 1er juill., inscr. le 5 juin.
International Mogul Mines Ltd. ord., 20 cents semestriel, 1er juill., inscr. le 1er juill.
Petrofina Canada Inc., \$1.875 priv., 46.875 cents, 30 juin, inscr. le 1er juill.

Accès limité à la pêche au saumon à T.-N.

par Florent PLANTE

Aucun nouveau participant ne sera admis à la pêche commerciale du saumon, à Terre-Neuve, pendant la saison de pêche de 1981, et la cession des permis sera régie par la même politique qui s'applique à toutes les pêches à accès limités.

C'est ce qu'a laissé savoir, cette semaine, le ministre des Pêches et des Océans, M. Roméo LeBlanc, en annonçant le plan de pêche commerciale du saumon pour 1981 à Terre-Neuve ainsi qu'au Labrador.

Ainsi, le nombre d'engins de pêche commerciale du saumon demeurera cette année au même niveau qu'en 1980. Rappelons que 5.400 pêcheurs commerciaux détenaient un permis de pêche du saumon à Terre-Neuve et au Labrador, l'année dernière. Ils ont débarqué environ 2.100 tonnes métriques de saumon pour une valeur de 7,5 millions de dollars.

D'après ce qu'affirme le communiqué émis par Pêches et Océans, à Ottawa, le ministre LeBlanc dit que "le plan fait partie intégrante d'un projet de préservation de deux ans destiné à accroître le nombre de saumons adultes dans les frayères, de réduire d'environ 25 pour 100 le taux d'interception du saumon ne provenant pas de Terre-Neuve et du Labrador, et de réduire les prises accidentelles du saumon au moyen de tous les engins de pêche qui ne sont pas destinés à la capture du saumon".

Le ministre aurait dit que "l'objectif du plan était d'améliorer les

stocks de saumon de sorte que la pêche pourra être rentable pour les pêcheurs qui en dépendent".

Encore, le communiqué précise que le plan de gestion du saumon 1981 a été mis au point après consultation des comités locaux de gestion par zone du saumon, qui comprennent des représentants, des pêcheurs commerciaux et sportifs, des fournisseurs de matériel de pêche et d'autres groupes d'intérêt particulier.

M. LeBlanc a également indiqué que la saison de la pêche commerciale s'étendrait du 20 mai au 10 juillet le long de la côte sud de Terre-Neuve, à partir de l'ouest de Pass Island, jusqu'à Cape Ray, et du 1er juin au 10 juillet le long de la côte ouest, de Cape Ray à Cape Gregory. Dans tous les autres secteurs de la province, la saison débutera le 18 mai pour se terminer au 31 décembre.

De plus, M. LeBlanc a dit que la pêche au filet dérivant, au large de Port-aux-Basques, qui avait été interdite pour des raisons de préservation en 1972, ne serait pas rouverte cette année.

Enfin, on annonce que le ministre prépare un plan de gestion à long terme du saumon de l'Atlantique. LE SOLEIL a d'ailleurs déjà fait état d'ébauches de projets à ce sujet il y a plusieurs mois. Depuis un an, le ministre consulte. Le communiqué nous apprend que la consultation auprès des groupes intéressés devrait se terminer en 1981.

benefices

par la Presse canadienne
Brascan Ltd. trimestre clos le 31 mars: 1981, \$22,5 millions ou 83 cents par action; 1980, \$19,6 millions ou 72 cents.
Cabot Trust Co., trimestre clos le 31 mars: 1981, \$37,505 ou 16 cents; 1980, \$9,375 ou quatre cents.
Goodyear Canada Inc., trimestre clos le 31 mars: 1981, \$4,28 millions ou \$1,66; 1980, \$4,01 millions ou \$1,55.

BUREAUX et ENTREPÔT à louer
10,380 pi.ca.
635 boul. Pierre-Bertrand Vanier
681-7211

A VENDRE

Concessionnaire automobile sur la Côte-Nord
Valeur: \$1 million

Pour informations, écrire en mentionnant vos intérêts actuels et vos ressources financières au:

Dépt 4777, Le Soleil
390, St-Vallier est
Québec G1K 7J6

...Devenez CONCESSIONNAIRE DES CAMIONS INTERNATIONAL

Nous recherchons un spécialiste du camion désirant se joindre à notre équipe, celle qui réussit le mieux dans l'industrie du camion. Nous avons besoin d'un concessionnaire dans la région de Lévis. Vous êtes peut-être l'homme qui nous convient. Écrivez-nous en demandant des renseignements sur notre programme complet de soutien qui vous aidera à réussir sur le marché en plein essor du camion.

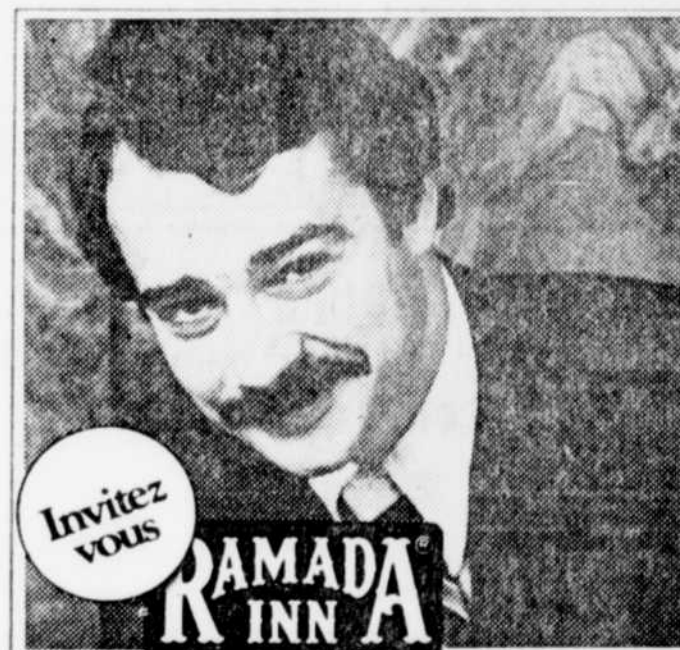


International Harvester Canada Ltd.

1300, Boul. Charest ouest, Qué.
G1N 2E3
Attn. M. J.-Raymond Bélanger

"Chaque client traite les affaires d'une façon différente. C'est pourquoi nous essayons de satisfaire les besoins particuliers de chacun."

Roland Hamel
Coordonnateur de la réception



Un accueil chaleureux... et des gens heureux... dans le monde entier.

Kingston (ouverture en juin 1981) • London • Montréal (Centre-ville, Décarie, Parc Olympique) • North Bay • Québec • Sault Ste-Marie • Toronto (Centre-ville, Aéroport (ouest), Don Valley) • Winnipeg

Pour réservations, composez: Québec et Ontario: 1-800-268-8930. Autres provinces: 1-800-268-8998. A Toronto appelez: 485-2610. Pour tarifs spéciaux de fins de semaine, composez: Québec et Ontario

l'or

WINNIPEG (PC) — Cours de l'or à terme, en dollars américains, à la Bourse des matières premières de Winnipeg:
Contrats de 20 onces
Oct. Haut Bas Ferm. Lundi:
Jun 81 487.00 490.50B 487.00 495.00B 490.50
30A
Sep 81 511.00 512.50B 509.50A 512.50B 515.00
30A
Dec 81 533.80A 535.00A
Mar 82 556.00A 559.40A
Jun 82 580.00A 583.00A
Volume lundi: 4 contrats.

LONDRES (PC) — Voici les cours de l'or à la ferme, en dollars américains, en dollars américains avec, entre parenthèses, les cours de la veille:
Londres: \$481.00 (\$491.00)
New York: \$491.50 (\$488.00)
Paris: \$579.55 (\$528.33)
Francfort: \$488.01 (\$502.02)
Zurich: \$485.50 (\$493.50)
Hong Kong: \$490.15 (\$506.29)
TORONTO (PC) — L'once d'or en devise canadienne cotait \$579 à l'offre et \$588 à la demande, hier matin, chez Desk Perera Canada Inc., un important courtier en métaux précieux et en devises étrangères.



M. Jacques Simard

Le président du conseil d'administration de la Caisse d'Établissement de Québec annonce la récente nomination de M. Jacques Simard à titre de directeur général de cette institution financière située à 2406, Quatre-Bourgeois à Sainte-Foy.
La Caisse d'Établissement de Québec compte environ 2000 membres et après trois ans d'opérations, a un actif de \$3.200.000. Cette caisse est affiliée à la Fédération des Caisses d'Établissement du Québec.
M. Jacques Simard est âgé de 37 ans et a neuf ans d'expérience dans une banque à charte en plus d'avoir assumé la responsabilité de directeur de crédit d'une industrie importante dans la région. Jusqu'à récemment, il était conseiller financier à la Fédération.

obligations

TORONTO (PC) — Liste sélective d'obligations cotées hier jeudi, à l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières par McLeod Young Weir Ltd.:

Prix Rend. Chang.
CANADA
Canada 8% Dec 15-81 94.63 18.50
Canada 8 Oct 15-82 98.20 17.73
Canada 11% Dec 15-82 92.20 17.55
Canada 4% Sep 15-83 92.20 15.80
Canada 12% Dec 15-83 91.80 16.80
Canada 10 Jun 1-84 94.25 16.54
Canada 12% Feb 1-84 91.80 17.12
Canada 13 May 1-85 90.27 14.98
Canada 13% Dec 1-85 94.62 16.12
Canada 13 May 1-81 81.25 16.17
Canada 8% Oct 1-81 87.15 9.73
Canada 11% Feb 1-83 73.75 16.13
Canada 10% Feb 1-84 65.90 16.02

EMPRUNTS GARANTIS PAR LE PAYS
BC Hy 12% Jun 15-84 11 80.25 14.85
Manitoba 10 Dec 5-89 82.50 14.55
NB Ele 10% Dec 21-83 82.75 14.60
NTLNBHy 10 Jun 27-83 81.25 14.45
NTLNB 13% May 15-84 87.50 17.20
NS Per 8% Jun 15-83 88.25 16.50
Ont Hy 12% Apr 15-85 87.75 16.91
Ont Hy 10 May 10-89 81.25 16.40
Que Hy 13 Jun 26-84 11 77.75 16.75
Que Hy 11 Oct 15-84 84.50 16.75
Que Hy 14 Apr 15-85 96 72.00 16.50

CORPORATIONS
Bell 11 Oct 15-84 84.25 16.80
Fuj Can 12% Mar 15-85 80.12 17.15
CIBC 10 16 Jun 15-84 84.12 17.00
Dorchester 13% Nov 1-80 81.75 16.48
Stelco 13% Oct 1-80 81.50 16.73
SNC 8% Mar 15-82 84.12 16.50

A nos membres et futurs membres
DEPOT A TERME
1.6 1/2 %
1 AN
Ce taux est sujet à changement sans préavis.
Votre argent travaille dans votre région c'est certain.
CAISSE D'ENTRAIDE ECONOMIQUE DE BEAUPORT
601, du Cénacle, Beaufort
663-7816

Venez rencontrer les producteurs de pâtes et papiers

Bleau, Duperrey, Giguère & Associés Inc. vous invite à visiter le kiosque des six producteurs de pâtes et papiers de la région 03:

- Abitibi-Price Inc.
- Domtar Inc.
- Donohue Inc.
- Glassine Canada Inc.
- La Cie de Papiers St-Raymond Ltée
- Papeterie Reed Ltée

au salon de l'industrie, Halles du Palais

entrée libre
jeudi 14 mai: 16 h à 20 h
vendredi 15 mai: 10 h à 20 h
samedi 16 mai: 10 h à 18 h
dimanche 17 mai: 10 h à 17 h

Fissures à Manic 5

Hydro n'a prévenu que trois jours plus tard

par Jean Didier FESSOU

BAIE-COMEAU — Après avoir découvert des fissures inhabituelles dans la structure de béton sur la face aval du barrage Daniel-Johnson à Manic 5, mercredi dernier, Hydro-Québec aura attendu jusqu'à samedi après-midi pour avvertir le responsable du bureau de la Protection civile à Hauterive, M. Paul Chevrete. Et la direction générale de la Protection civile à Québec aura été prévenue lundi matin seulement.

Et si les employés affectés à la surveillance du barrage et à l'entretien de la centrale ne redescendaient pas chaque fin de semaine à Baie-Comeau et n'avaient pas parlé de l'affaire des fissures, nul n'en aurait entendu parler tant et aussi longtemps qu'Hydro-Québec ne veuille bien "lâcher le morceau".

Ce peu d'empressement de la part d'Hydro-Québec explique l'absence de gravité que constitue la découverte des deux fissures, mais en même temps, il met en évidence l'un des points du plan "Urgence-Barrage" préparé par la Protection civile du Québec. Ce point concerne la diffusion de l'information technique qui est presque entièrement laissée à la discrétion de la société d'Etat.

Le plan d'urgence

Dans les municipalités de Baie-Comeau et Hauterive et plus particulièrement dans celles de Chute-aux-Outardes, Pointe-aux-Outardes, Pointe-Lebel et Ragueneau, l'avarie ou le bris de l'un des barrages d'Hydro-Québec sur les rivières aux Outardes et Manicouagan constituent des risques considérés comme importants par la Protection civile du Québec, même s'ils sont jugés comme improbables.

Pour parer à toute éventualité, la Protection civile du Québec a préparé un plan "Urgence-Barrage" dont LE SOLEIL a obtenu copie. Ce plan, complexe dans sa réalisation, regroupe sept municipalités, cinq organismes gouvernementaux, plusieurs ministères et industries de la région ainsi que la structure des démarches opérationnelles qui devraient être prises par

les divers intervenants en cas d'accident.

Les municipalités désignées comme villes de réception sont Baie-Comeau et Forestville parce qu'elles ne seraient pas affectées par l'inondation dans le cas d'un bris de barrage. Elles auraient pour rôle d'accueillir les populations des municipalités évacuées parce que directement touchées par l'inondation et qui sont la partie basse de la ville de Hauterive, Pointe-Lebel, Pointe-aux-Outardes, Chute-aux-Outardes et Ragueneau.

Le plan lui-même prévoit une alerte en trois phases: l'incertitude domine, menace sérieuse avec un délai d'au moins 24 heures et désastre imminent; l'authentification de l'alerte, le regroupement, l'analyse de la situation, la prise de décision et le déclenchement de l'opération.

La mise en garde

Au niveau de la phase 1, lorsque l'incertitude domine, est déclenché le processus de "mise en garde" par Hydro-Québec. A ce stade-là seules la Sûreté du Québec et la Protection civile sont informées.

Au niveau de la phase 2, les maires des municipalités concernées et la direction générale de la Protection civile qui contacte à son tour les organismes gouvernementaux sont informés. Il reste alors encore un délai minimum de 24 heures.

Au niveau de la phase 3, le centre des opérations régional est avisé et la population alors

informée. Les intervenants déploient leurs forces et il est procédé à l'évacuation des populations.

Les intervenants, ce sont Hydro-Québec, la Sûreté du Québec, la Protection civile, les municipalités concernées, la Scierie des Outardes, Communication Québec, le ministère des Transports, le ministère de l'Énergie et des Ressources, Québec-Téléphone, la Société de conservation de la Côte-Nord, le personnel en forêt de la Compagnie de papier QNS et le transporteur TESI Saguenay.

En même temps, des intervenants secondaires sont mis sur un pied d'alerte et ce sont les hôpitaux, le CRSS, la commission scolaire régionale, le ministère de l'Environnement, les compagnies QNS, Reynolds et Cargill.

Notons, dans tout ce processus fort complexe, que les Forces armées canadiennes, malgré leur expertise en de tels domaines, ne sont pas alertées, ni contactées.

L'usage de la radio

En plus d'évacuer les populations et de contenir les curieux, le plan "Urgence-Barrage" insiste beaucoup sur l'usage de moyens de communication et recommande vivement, en pareille circonstance, de se munir d'un poste de radio portatif afin de recevoir l'information utile. Information diffusée via les postes de radio de Baie-Comeau, Hauterive et Forestville et ceux de la rive sud.

Chacune des mu-

nicipalités impliquées possède, de plus, son propre plan d'urgence préparé conjointement avec le bureau régional de la Protection civile.

L'un des problèmes majeurs et sur lequel insiste le plan d'urgence concerne le contrôle des foules, des curieux et, bien entendu, des pillards. Toutes choses prévues en détail par la Protection civile en collaboration avec les forces policières.

Enfin, pour conclure, même un plan de regroupement des familles, après un éventuel désastre, est prévu mais ne pourrait être appliqué avant un certain délai. La Protection civile rappelle, en conclusion: "Il est primordial d'écouter la radio et une collaboration constante avec les services d'ordre est demandée."



Dans le cas d'un bris de barrage, deux villes, dont Baie-Comeau ci-dessus, sont désignées pour accueillir les populations de municipalités évacuées.

Miracle Mart

Lorsqu'il s'agit de jardinage, profitez de nos bas prix!

5 jours seulement du mercredi 13 au lundi 18 mai

Les produits de qualité

hertel

- Crème savon, hypo-allergène, pH équilibré.
- Hertel Lave et Brille le détergent concentré



distribués exclusivement par:
Les Ventes GRL
832-0780

"Le géant des micro-ordinateurs"

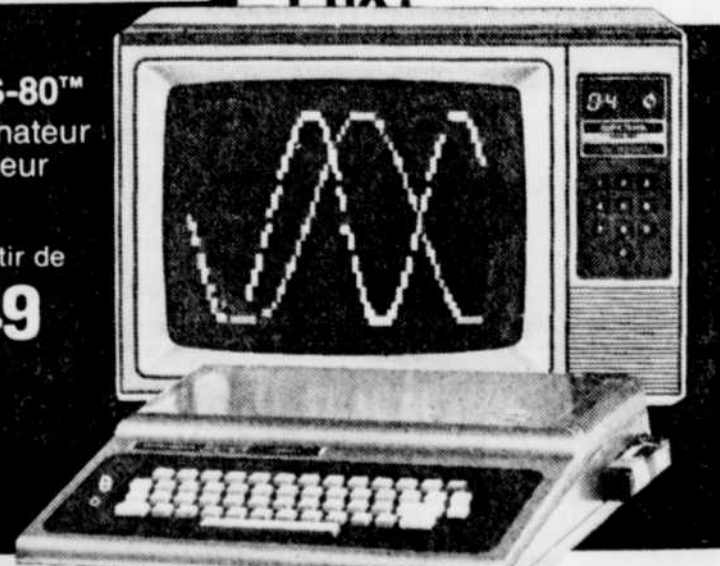
TRS-80

Radio Shack

TRS-80™
Ordinateur
Couleur

à partir de
549

1er pour
Caractéristiques!
Rendement!
Prix!



- Superbes graphiques aux couleurs vives et sonorisation intéressante
- "Program Paks" pour jeux ou utilisation personnelles instantanés
- Écrivez vos propres programmes couleur et conservez les sur cassettes

- Utilisation facile pour le débutant, possibilités d'extension pour l'expert
- Utilisez votre télé ou magnéto ou achetez les nôtres
- Bâtons de commande en option pour plus de maniabilité

Les prix sont en vigueur dans les magasins Radio Shack, Centre d'ordinateurs et sont un maximum dans les Centres de vente d'ordinateurs (détailants).

Radio Shack a d'autres ordinateurs TRS-80 pour vous, allant de \$279 à \$12,000.

Consultez votre annuaire téléphonique pour le magasin, le Centre d'ordinateurs ou le détaillant Radio Shack près de chez vous.



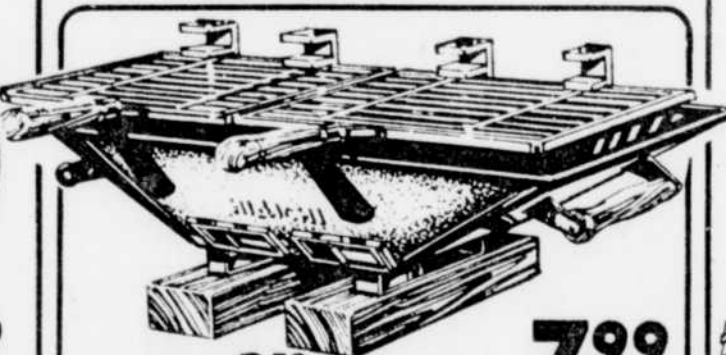
84⁹⁹

Tondeuse électrique C.G.E. à lame simple coupant 18" de largeur et réglable à 5 positions. Carter en acier durable, roues 6", solides.



688

Chaise droite de jardin, très confortable. Tension à ressorts, cadre tubulaire avec appuis-bras en bois. Canevas durable à motif.



Épargnez **2⁵⁰**

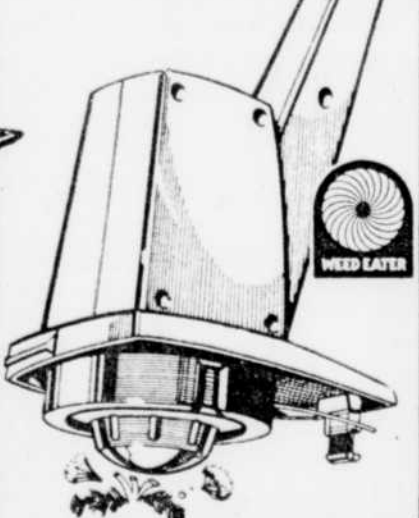
799

Vous apprécierez sans doute de faire cuire vos aliments sur cet Hibachi compact. Construction de fonte moulée. Grills réglables. 10"x16".

Épargnez
\$10

24⁹⁹

Coupe-herbe électrique Weed Eater, léger et facile à utiliser. Manche réglable et 35 pieds de fil. Isolation double. Garanti un an. Ord. 34.99



A. 249 B. 139

A. Engrais en bâton pour arbres, arbustes et arbres fruitiers. 5 boîte.
B. Engrais en bâton pour tomates. Une fois par saison suffit. 6 boîte.



.89

Géraniums en pot. Pot de 3 1/2" de diamètre. Votre jardin ne sera que plus coloré.



169

159

A. Terre à jardin. 35 L. Ord. 2.29
B. Terre noire. 35 L.



199

Enrichissez la terre de votre potager, jardin ou pelouse avec de la terre de surface. 50 lb/34 litres. Ord. 2.69



4350, 1re Av.
Charlesbourg, Québec

Place Lebourgneux
5500, boul. des Grands
Côté-boul. de la Capitale et boul. Laurentien
Charlesbourg-Ouest

Place Ste-Foy, 2440, boul. Laurier
Ste-Foy, Québec

OUVERT • LUNDI À MERCREDI 9h à 18h • JEUDI ET VENDREDI, 9h à 21h • SAMEDI 9h à 17h

- Mise de site gratuite
- Satisfaction garantie ou remboursement immédiat

DÉCÈS ET AVIS DIVERS

• rhétoriciens et amicaux • funéraires • remerciements • mémoriam • services anniversaires • faveurs

705 AVIS DE DÉCÈS

ASSELIN, Henri — A Lauzon, le 12 mai 1981, à l'âge de 56 ans, est décédé M. Henri Asselin, époux de Mme Anita Girard. Il demeurait 912 Mgr-Bourget, Lauzon. Les funérailles auront lieu jeudi, 14 mai, à 14h. Départ de

Gilbert et Turgeon Ltée 9 Commerciale à 13h45, pour l'église de Mont-Marie. Outre son épouse, ses enfants, belles-filles, M. Gaëtan Asselin, M. et Mme Michel Asselin (Martine Côté), M. et Mme Jean-Pierre Asselin (Gisèle Aubé), M. André Asselin, Mlle Jocelyne Asselin, son père, sa mère M. et Mme Pierre Asselin, ses beaux-parents M. et Mme Cyrille Lapointe, plusieurs frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, petits-enfants, neveux, nièces, cousins et cousines.

CAUCHON (Daniel) — A Montmorency, le 11 mai 1981, à l'âge de 70 ans et 9 mois, est décédé M. Daniel Cauchon, époux de Mme Rose Fortin. Il demeurait au 1101 St-Grégoire. Selon ses dernières volontés, il ne sera pas exposé. Il a été incinéré, et les cendres seront déposées au cimetière St-Grégoire. Un service sera chanté en l'absence du corps, jeudi 14 mai, à 14h, en l'église de St-Grégoire. La famille recevra les condoléances 30 minutes avant la cérémonie. Il laisse dans le deuil son épouse, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Armand Cauchon, M.

et Mme Camille Cauchon, M. et Mme Jos. Dubois (Paula Cauchon), de Plainfield, U.S.A., M. et Mme Marcel Cauchon, M. et Mme Conrad Doyon (Margot Cauchon), M. et Mme Georges Cauchon, Mme Pierrette Cauchon, M. et Mme Arthur Leroux (Georgette Cauchon), M. et Mme Mike Cauchon, ainsi que plusieurs autres beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces. La direction des funérailles a été confiée à la maison F.-X. Bouchard Inc. Pour renseignements 663-9838.

DESAULNIERS (Annette Lacroix) — A Québec le 11 mai 1981, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme Annette Lacroix, épouse de feu Léo L. Desaulniers, elle demeurait au 3480 rue de la Pêrader, Ste-Foy. Les funérailles auront lieu jeudi le 14 mai à 15h. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltée.

1025 Route de l'Église Ste-Foy à 13h30, pour l'église Ste-Anne-de-la-Pérade et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants, M. et Mme Julien Rivest (Lina), M. et Mme Réjean Courchesne (Violette), ses petits-enfants, Jean-François et Elisabeth Rivest, Suzanne, David et Sophie Courchesne; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, Sœur Berthe Lacroix, religieuse du Bon-Pasteur, M. et Mme Jules Lacroix de Montréal, Mme Blanche Hébert de Trois-Rivières, Mme Yvonne Lacroix de Trois-Rivières, M. et Mme Maurice Lacroix de Trois-Rivières, M. et Mme Armand Desaulniers, M. et Mme Roland J. Hivon de Ste-Anne-de-la-Pérade, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Pour renseignements 529-3371.

DORVAL (Alma Samson) — Au Foyer St-Joseph de Lévis, le 12 mai 1981, à l'âge de 87 ans, est décédée Mme Alma Samson, épouse de feu M. J. Azarias Dorval. Elle demeurait 107 rue St-Louis. Les funérailles auront lieu vendredi, 15 mai, à 14h. Départ de G^{re} Gilbert et Turgeon Ltée 58 av. Bégin à 13h45, pour l'église Notre-Dame et de là à la Corporation du cimetière Mont-Marie. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles, Mme Jean Bibaud (Jeanette), Mme Lorenzo Caron (Suzanne), Mme Paul Bouchard d'Orval (Pauline Barrabé), M. et Mme Raymond Dorval (Charlotte Dumont), M. et Mme Gaston Dorval (Myrtille Atkinson), M. et Mme Adéodat Roy (Louise), M. et Mme Paul Fortin (Monique), M. et Mme Simon Dorval (Louise Brochu), son frère M. Lucien Samson, ses sœurs Mme Hermine Dulos, Mme Hélène Ampleman, Mme Jean-Paul Mercier (Gilberte), sa belle-sœur Mme Rosaire Dorval, ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux, nièces, cousins et cousines. A noter que le salon sera ouvert jeudi soir seulement, de 19 à 22h.

FORGUES (Marsy) — A l'Enfant-Jésus, le 12 mai 1981, à l'âge de 101 ans, est décédée Marsy Forgues, fille d'André Forgues et d'Annie Savard. Elle demeurait 83 boulevard Jacques-Cartier, Lauzon. Une cérémonie aura lieu au salon de Gilbert et Turgeon Ltée 58 av. Bégin à 14h, mercredi 13 mai, et de là au cimetière de Bienville. Elle laisse dans le deuil son frère René, ainsi que ses grands-mères et plusieurs oncles et tantes.

JACQUES (Lilliane Thivierge) — A Ville Vanier, le 12 mai 1981, à l'âge de 55 ans, est décédée Mme Lilliane Thivierge, épouse de M. André Jacques. Elle demeurait au 145 avenue Giguère. Les funérailles auront lieu vendredi, le 15 mai, à 10h. Départ du funérarium Lépine Cloutier Ltée 300 chemin Ste-Foy à 13h45 pour la basilique Notre-Dame de Québec et de là au cimetière Belmont. Elle laisse dans le deuil ses sœurs, frères, beaux-frères et belles-sœurs: Mlle Yvonne Leclerc, M. et Mme Oscar Leclerc (Germaine Côté), Mlle Lauretta Leclerc, Mme Joseph Leclerc (Marie Dubois), M. et Mme Paul-Emile Leclerc (Valérie Belisle), M. et Mme Jean-Charles Leclerc (Simone Bilodeau), M. et Mme Henri Bilodeau (Yvette Leclerc), ainsi que plusieurs neveux et nièces. Elle sera exposée à compter de mardi, le 12 mai, 19 heures. Pour renseignements: 529-3371.

MERCIER (Flavie Verreault) — A l'hôpital St-François-d'Assise, le 12 mai 1981, à l'âge de 73 ans, est décédée Mme Flavie Verreault, épouse de M. Alfred Mercier. Elle demeurait à St-Cyrille de l'Islet. Les funérailles auront lieu vendredi, à 10h. Départ du funérarium Kirouac & Fils St-Cyrille à 9h45 pour l'église de St-Cyrille et de là au cimetière paroissial. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants: Thérèse (C. Brame), Monique (G. Bélanger), Germaine (D. Tardif, Suzanne (J.-G. Caron), Charles-A. (D. Boutin), Denise (G. Parent), Cécile (G. Bouchard), Conrad, Noëlla (D. Darveau), Nicole (J. Tessier), Madeleine (P. Racine), Laurence (D. Bergeron), Clémence (G. Larouche) et 33 petits-enfants.

POULIN (Marie-Louise Lachance) — A l'hôpital de l'Enfant-Jésus le 11 mai 1981, à l'âge de 76 ans et 11 mois, est décédée Marie-Louise Lachance, épouse de feu Alphonse Poulin, elle demeurait à 1431 rue Richard, Ste-Foy. La direction des funérailles est confiée à la maison Roland Couture & Fils Inc. St-Camille Les funérailles auront lieu jeudi à 14h. Départ du salon funéraire de la salle paroissiale de Ste-Rose, Dorchester, à 13h50, pour l'église Ste-Rose et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses fils, Lucien et son épouse Ghislaine, Réal et son épouse Jeanette, ainsi que plusieurs neveux, nièces et petits-enfants.

MYRAND (Arthur) — A l'Hôtel-Dieu de Québec, le 10 mai 1981, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Arthur Myrand, époux de Mme Colette Rémillard. Il demeurait au 171 rue des Saules ouest, Québec. Les funérailles auront lieu mercredi, le 13 mai, à 10 heures. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltée 6450 bl Henri-Bourassa à 9h45 pour l'église Ste-Odile et de là au cimetière Belmont. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants: M. et Mme Michel Fournier (Linda) de Toronto, M. et Mme André Morin (Sylvie), ses fils: Jean (Louise Camiré) et Richard, ses petits-enfants: Emilie et Justin, ses sœurs, sœurs, de Montréal: Mme Monique Myrand, Mlle Adrienne Myrand, Mme Irène Voyer, M. et Mme Joe Selk (Juliette), Mme Rita Landré, M. et Mme Guy Barette (Lucille), M. et Mme Marcel Myrand (Jacqueline), M. et Mme Maurice Myrand (Jeannine), M. et Mme Claude Myrand (Emma), M. et Mme André Henry (Rolande), Mme Germaine Rémillard (M. Marielle Myrand, ainsi que plusieurs neveux et nièces, oncles et tantes. Compensez l'envoi de fleurs par un don à la Société Canadienne du Cancer, 585 bl. St-Cyrille ouest, Québec. Pour renseignements: 529-3371.

POULIN (Marie-Louise Lachance) — A l'hôpital de l'Enfant-Jésus le 11 mai 1981, à l'âge de 76 ans et 11 mois, est décédée Marie-Louise Lachance, épouse de feu Alphonse Poulin, elle demeurait à 1431 rue Richard, Ste-Foy. La direction des funérailles est confiée à la maison Roland Couture & Fils Inc. St-Camille Les funérailles auront lieu jeudi à 14h. Départ du salon funéraire de la salle paroissiale de Ste-Rose, Dorchester, à 13h50, pour l'église Ste-Rose et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses fils, Lucien et son épouse Ghislaine, Réal et son épouse Jeanette, ainsi que plusieurs neveux, nièces et petits-enfants.

REMERCIEMENTS — A l'Enfant-Jésus, le 12 mai 1981, à l'âge de 55 ans, est décédée Mme Lilliane Thivierge, épouse de M. André Jacques. Elle demeurait au 145 avenue Giguère. Les funérailles auront lieu vendredi, le 15 mai, à 10h. Départ du funérarium Kirouac & Fils St-Cyrille à 9h45 pour l'église de St-Cyrille et de là au cimetière paroissial. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants: Thérèse (C. Brame), Monique (G. Bélanger), Germaine (D. Tardif, Suzanne (J.-G. Caron), Charles-A. (D. Boutin), Denise (G. Parent), Cécile (G. Bouchard), Conrad, Noëlla (D. Darveau), Nicole (J. Tessier), Madeleine (P. Racine), Laurence (D. Bergeron), Clémence (G. Larouche) et 33 petits-enfants.

REMERCIEMENTS — A l'Enfant-Jésus, le 12 mai 1981, à l'âge de 55 ans, est décédée Mme Lilliane Thivierge, épouse de M. André Jacques. Elle demeurait au 145 avenue Giguère. Les funérailles auront lieu vendredi, le 15 mai, à 10h. Départ du funérarium Kirouac & Fils St-Cyrille à 9h45 pour l'église de St-Cyrille et de là au cimetière paroissial. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants: Thérèse (C. Brame), Monique (G. Bélanger), Germaine (D. Tardif, Suzanne (J.-G. Caron), Charles-A. (D. Boutin), Denise (G. Parent), Cécile (G. Bouchard), Conrad, Noëlla (D. Darveau), Nicole (J. Tessier), Madeleine (P. Racine), Laurence (D. Bergeron), Clémence (G. Larouche) et 33 petits-enfants.

REMERCIEMENTS — A l'Enfant-Jésus, le 12 mai 1981, à l'âge de 55 ans, est décédée Mme Lilliane Thivierge, épouse de M. André Jacques. Elle demeurait au 145 avenue Giguère. Les funérailles auront lieu vendredi, le 15 mai, à 10h. Départ du funérarium Kirouac & Fils St-Cyrille à 9h45 pour l'église de St-Cyrille et de là au cimetière paroissial. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants: Thérèse (C. Brame), Monique (G. Bélanger), Germaine (D. Tardif, Suzanne (J.-G. Caron), Charles-A. (D. Boutin), Denise (G. Parent), Cécile (G. Bouchard), Conrad, Noëlla (D. Darveau), Nicole (J. Tessier), Madeleine (P. Racine), Laurence (D. Bergeron), Clémence (G. Larouche) et 33 petits-enfants.

REMERCIEMENTS — A l'Enfant-Jésus, le 12 mai 1981, à l'âge de 55 ans, est décédée Mme Lilliane Thivierge, épouse de M. André Jacques. Elle demeurait au 145 avenue Giguère. Les funérailles auront lieu vendredi, le 15 mai, à 10h. Départ du funérarium Kirouac & Fils St-Cyrille à 9h45 pour l'église de St-Cyrille et de là au cimetière paroissial. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants: Thérèse (C. Brame), Monique (G. Bélanger), Germaine (D. Tardif, Suzanne (J.-G. Caron), Charles-A. (D. Boutin), Denise (G. Parent), Cécile (G. Bouchard), Conrad, Noëlla (D. Darveau), Nicole (J. Tessier), Madeleine (P. Racine), Laurence (D. Bergeron), Clémence (G. Larouche) et 33 petits-enfants.

REMERCIEMENTS — A l'Enfant-Jésus, le 12 mai 1981, à l'âge de 55 ans, est décédée Mme Lilliane Thivierge, épouse de M. André Jacques. Elle demeurait au 145 avenue Giguère. Les funérailles auront lieu vendredi, le 15 mai, à 10h. Départ du funérarium Kirouac & Fils St-Cyrille à 9h45 pour l'église de St-Cyrille et de là au cimetière paroissial. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants: Thérèse (C. Brame), Monique (G. Bélanger), Germaine (D. Tardif, Suzanne (J.-G. Caron), Charles-A. (D. Boutin), Denise (G. Parent), Cécile (G. Bouchard), Conrad, Noëlla (D. Darveau), Nicole (J. Tessier), Madeleine (P. Racine), Laurence (D. Bergeron), Clémence (G. Larouche) et 33 petits-enfants.

REMERCIEMENTS — A l'Enfant-Jésus, le 12 mai 1981, à l'âge de 55 ans, est décédée Mme Lilliane Thivierge, épouse de M. André Jacques. Elle demeurait au 145 avenue Giguère. Les funérailles auront lieu vendredi, le 15 mai, à 10h. Départ du funérarium Kirouac & Fils St-Cyrille à 9h45 pour l'église de St-Cyrille et de là au cimetière paroissial. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants: Thérèse (C. Brame), Monique (G. Bélanger), Germaine (D. Tardif, Suzanne (J.-G. Caron), Charles-A. (D. Boutin), Denise (G. Parent), Cécile (G. Bouchard), Conrad, Noëlla (D. Darveau), Nicole (J. Tessier), Madeleine (P. Racine), Laurence (D. Bergeron), Clémence (G. Larouche) et 33 petits-enfants.

REMERCIEMENTS — A l'Enfant-Jésus, le 12 mai 1981, à l'âge de 55 ans, est décédée Mme Lilliane Thivierge, épouse de M. André Jacques. Elle demeurait au 145 avenue Giguère. Les funérailles auront lieu vendredi, le 15 mai, à 10h. Départ du funérarium Kirouac & Fils St-Cyrille à 9h45 pour l'église de St-Cyrille et de là au cimetière paroissial. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants: Thérèse (C. Brame), Monique (G. Bélanger), Germaine (D. Tardif, Suzanne (J.-G. Caron), Charles-A. (D. Boutin), Denise (G. Parent), Cécile (G. Bouchard), Conrad, Noëlla (D. Darveau), Nicole (J. Tessier), Madeleine (P. Racine), Laurence (D. Bergeron), Clémence (G. Larouche) et 33 petits-enfants.

REMERCIEMENTS — A l'Enfant-Jésus, le 12 mai 1981, à l'âge de 55 ans, est décédée Mme Lilliane Thivierge, épouse de M. André Jacques. Elle demeurait au 145 avenue Giguère. Les funérailles auront lieu vendredi, le 15 mai, à 10h. Départ du funérarium Kirouac & Fils St-Cyrille à 9h45 pour l'église de St-Cyrille et de là au cimetière paroissial. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants: Thérèse (C. Brame), Monique (G. Bélanger), Germaine (D. Tardif, Suzanne (J.-G. Caron), Charles-A. (D. Boutin), Denise (G. Parent), Cécile (G. Bouchard), Conrad, Noëlla (D. Darveau), Nicole (J. Tessier), Madeleine (P. Racine), Laurence (D. Bergeron), Clémence (G. Larouche) et 33 petits-enfants.

REMERCIEMENTS — A l'Enfant-Jésus, le 12 mai 1981, à l'âge de 55 ans, est décédée Mme Lilliane Thivierge, épouse de M. André Jacques. Elle demeurait au 145 avenue Giguère. Les funérailles auront lieu vendredi, le 15 mai, à 10h. Départ du funérarium Kirouac & Fils St-Cyrille à 9h45 pour l'église de St-Cyrille et de là au cimetière paroissial. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants: Thérèse (C. Brame), Monique (G. Bélanger), Germaine (D. Tardif, Suzanne (J.-G. Caron), Charles-A. (D. Boutin), Denise (G. Parent), Cécile (G. Bouchard), Conrad, Noëlla (D. Darveau), Nicole (J. Tessier), Madeleine (P. Racine), Laurence (D. Bergeron), Clémence (G. Larouche) et 33 petits-enfants.

REMERCIEMENTS — A l'Enfant-Jésus, le 12 mai 1981, à l'âge de 55 ans, est décédée Mme Lilliane Thivierge, épouse de M. André Jacques. Elle demeurait au 145 avenue Giguère. Les funérailles auront lieu vendredi, le 15 mai, à 10h. Départ du funérarium Kirouac & Fils St-Cyrille à 9h45 pour l'église de St-Cyrille et de là au cimetière paroissial. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants: Thérèse (C. Brame), Monique (G. Bélanger), Germaine (D. Tardif, Suzanne (J.-G. Caron), Charles-A. (D. Boutin), Denise (G. Parent), Cécile (G. Bouchard), Conrad, Noëlla (D. Darveau), Nicole (J. Tessier), Madeleine (P. Racine), Laurence (D. Bergeron), Clémence (G. Larouche) et 33 petits-enfants.

REMERCIEMENTS — A l'Enfant-Jésus, le 12 mai 1981, à l'âge de 55 ans, est décédée Mme Lilliane Thivierge, épouse de M. André Jacques. Elle demeurait au 145 avenue Giguère. Les funérailles auront lieu vendredi, le 15 mai, à 10h. Départ du funérarium Kirouac & Fils St-Cyrille à 9h45 pour l'église de St-Cyrille et de là au cimetière paroissial. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants: Thérèse (C. Brame), Monique (G. Bélanger), Germaine (D. Tardif, Suzanne (J.-G. Caron), Charles-A. (D. Boutin), Denise (G. Parent), Cécile (G. Bouchard), Conrad, Noëlla (D. Darveau), Nicole (J. Tessier), Madeleine (P. Racine), Laurence (D. Bergeron), Clémence (G. Larouche) et 33 petits-enfants.

REMERCIEMENTS — A l'Enfant-Jésus, le 12 mai 1981, à l'âge de 55 ans, est décédée Mme Lilliane Thivierge, épouse de M. André Jacques. Elle demeurait au 145 avenue Giguère. Les funérailles auront lieu vendredi, le 15 mai, à 10h. Départ du funérarium Kirouac & Fils St-Cyrille à 9h45 pour l'église de St-Cyrille et de là au cimetière paroissial. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants: Thérèse (C. Brame), Monique (G. Bélanger), Germaine (D. Tardif, Suzanne (J.-G. Caron), Charles-A. (D. Boutin), Denise (G. Parent), Cécile (G. Bouchard), Conrad, Noëlla (D. Darveau), Nicole (J. Tessier), Madeleine (P. Racine), Laurence (D. Bergeron), Clémence (G. Larouche) et 33 petits-enfants.

REMERCIEMENTS — A l'Enfant-Jésus, le 12 mai 1981, à l'âge de 55 ans, est décédée Mme Lilliane Thivierge, épouse de M. André Jacques. Elle demeurait au 145 avenue Giguère. Les funérailles auront lieu vendredi, le 15 mai, à 10h. Départ du funérarium Kirouac & Fils St-Cyrille à 9h45 pour l'église de St-Cyrille et de là au cimetière paroissial. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants: Thérèse (C. Brame), Monique (G. Bélanger), Germaine (D. Tardif, Suzanne (J.-G. Caron), Charles-A. (D. Boutin), Denise (G. Parent), Cécile (G. Bouchard), Conrad, Noëlla (D. Darveau), Nicole (J. Tessier), Madeleine (P. Racine), Laurence (D. Bergeron), Clémence (G. Larouche) et 33 petits-enfants.

REMERCIEMENTS — A l'Enfant-Jésus, le 12 mai 1981, à l'âge de 55 ans, est décédée Mme Lilliane Thivierge, épouse de M. André Jacques. Elle demeurait au 145 avenue Giguère. Les funérailles auront lieu vendredi, le 15 mai, à 10h. Départ du funérarium Kirouac & Fils St-Cyrille à 9h45 pour l'église de St-Cyrille et de là au cimetière paroissial. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants: Thérèse (C. Brame), Monique (G. Bélanger), Germaine (D. Tardif, Suzanne (J.-G. Caron), Charles-A. (D. Boutin), Denise (G. Parent), Cécile (G. Bouchard), Conrad, Noëlla (D. Darveau), Nicole (J. Tessier), Madeleine (P. Racine), Laurence (D. Bergeron), Clémence (G. Larouche) et 33 petits-enfants.

REMERCIEMENTS — A l'Enfant-Jésus, le 12 mai 1981, à l'âge de 55 ans, est décédée Mme Lilliane Thivierge, épouse de M. André Jacques. Elle demeurait au 145 avenue Giguère. Les funérailles auront lieu vendredi, le 15 mai, à 10h. Départ du funérarium Kirouac & Fils St-Cyrille à 9h45 pour l'église de St-Cyrille et de là au cimetière paroissial. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants: Thérèse (C. Brame), Monique (G. Bélanger), Germaine (D. Tardif, Suzanne (J.-G. Caron), Charles-A. (D. Boutin), Denise (G. Parent), Cécile (G. Bouchard), Conrad, Noëlla (D. Darveau), Nicole (J. Tessier), Madeleine (P. Racine), Laurence (D. Bergeron), Clémence (G. Larouche) et 33 petits-enfants.

REMERCIEMENTS — A l'Enfant-Jésus, le 12 mai 1981, à l'âge de 55 ans, est décédée Mme Lilliane Thivierge, épouse de M. André Jacques. Elle demeurait au 145 avenue Giguère. Les funérailles auront lieu vendredi, le 15 mai, à 10h. Départ du funérarium Kirouac & Fils St-Cyrille à 9h45 pour l'église de St-Cyrille et de là au cimetière paroissial. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants: Thérèse (C. Brame), Monique (G. Bélanger), Germaine (D. Tardif, Suzanne (J.-G. Caron), Charles-A. (D. Boutin), Denise (G. Parent), Cécile (G. Bouchard), Conrad, Noëlla (D. Darveau), Nicole (J. Tessier), Madeleine (P. Racine), Laurence (D. Bergeron), Clémence (G. Larouche) et 33 petits-enfants.

REMERCIEMENTS — A l'Enfant-Jésus, le 12 mai 1981, à l'âge de 55 ans, est décédée Mme Lilliane Thivierge, épouse de M. André Jacques. Elle demeurait au 145 avenue Giguère. Les funérailles auront lieu vendredi, le 15 mai, à 10h. Départ du funérarium Kirouac & Fils St-Cyrille à 9h45 pour l'église de St-Cyrille et de là au cimetière paroissial. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants: Thérèse (C. Brame), Monique (G. Bélanger), Germaine (D. Tardif, Suzanne (J.-G. Caron), Charles-A. (D. Boutin), Denise (G. Parent), Cécile (G. Bouchard), Conrad, Noëlla (D. Darveau), Nicole (J. Tessier), Madeleine (P. Racine), Laurence (D. Bergeron), Clémence (G. Larouche) et 33 petits-enfants.

REMERCIEMENTS — A l'Enfant-Jésus, le 12 mai 1981, à l'âge de 55 ans, est décédée Mme Lilliane Thivierge, épouse de M. André Jacques. Elle demeurait au 145 avenue Giguère. Les funérailles auront lieu vendredi, le 15 mai, à 10h. Départ du funérarium Kirouac & Fils St-Cyrille à 9h45 pour l'église de St-Cyrille et de là au cimetière paroissial. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants: Thérèse (C. Brame), Monique (G. Bélanger), Germaine (D. Tardif, Suzanne (J.-G. Caron), Charles-A. (D. Boutin), Denise (G. Parent), Cécile (G. Bouchard), Conrad, Noëlla (D. Darveau), Nicole (J. Tessier), Madeleine (P. Racine), Laurence (D. Bergeron), Clémence (G. Larouche) et 33 petits-enfants.

REMERCIEMENTS — A l'Enfant-Jésus, le 12 mai 1981, à l'âge de 55 ans, est décédée Mme Lilliane Thivierge, épouse de M. André Jacques. Elle demeurait au 145 avenue Giguère. Les funérailles auront lieu vendredi, le 15 mai, à 10h. Départ du funérarium Kirouac & Fils St-Cyrille à 9h45 pour l'église de St-Cyrille et de là au cimetière paroissial. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants: Thérèse (C. Brame), Monique (G. Bélanger), Germaine (D. Tardif, Suzanne (J.-G. Caron), Charles-A. (D. Boutin), Denise (G. Parent), Cécile (G. Bouchard), Conrad, Noëlla (D. Darveau), Nicole (J. Tessier), Madeleine (P. Racine), Laurence (D. Bergeron), Clémence (G. Larouche) et 33 petits-enfants.

REMERCIEMENTS — A l'Enfant-Jésus, le 12 mai 1981, à l'âge de 55 ans, est décédée Mme Lilliane Thivierge, épouse de M. André Jacques. Elle demeurait au 145 avenue Giguère. Les funérailles auront lieu vendredi, le 15 mai, à 10h. Départ du funérarium Kirouac & Fils St-Cyrille à 9h45 pour l'église de St-Cyrille et de là au cimetière paroissial. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants: Thérèse (C. Brame), Monique (G. Bélanger), Germaine (D. Tardif, Suzanne (J.-G. Caron), Charles-A. (D. Boutin), Denise (G. Parent), Cécile (G. Bouchard), Conrad, Noëlla (D. Darveau), Nicole (J. Tessier), Madeleine (P. Racine), Laurence (D. Bergeron), Clémence (G. Larouche) et 33 petits-enfants.

REMERCIEMENTS — A l'Enfant-Jésus, le 12 mai 1981, à l'âge de 55 ans, est décédée Mme Lilliane Thivierge, épouse de M. André Jacques. Elle demeurait au 145 avenue Giguère. Les funérailles auront lieu vendredi, le 15 mai, à 10h. Départ du funérarium Kirouac & Fils St-Cyrille à 9h45 pour l'église de St-Cyrille et de là au cimetière paroissial. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants: Thérèse (C. Brame), Monique (G. Bélanger), Germaine (D. Tardif, Suzanne (J.-G. Caron), Charles-A. (D. Boutin), Denise (G. Parent), Cécile (G. Bouchard), Conrad, Noëlla (D. Darveau), Nicole (J. Tessier), Madeleine (P. Racine), Laurence (D. Bergeron), Clémence (G. Larouche) et 33 petits-enfants.

REMERCIEMENTS — A l'Enfant-Jésus, le 12 mai 1981, à l'âge de 55 ans, est décédée Mme Lilliane Thivierge, épouse de M. André Jacques. Elle demeurait au 145 avenue Giguère. Les funérailles auront lieu vendredi, le 15 mai, à 10h. Départ du funérarium Kirouac & Fils St-Cyrille à 9h45 pour l'église de St-Cyrille et de là au cimetière paroissial. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants: Thérèse (C. Brame), Monique (G. Bélanger), Germaine (D. Tardif, Suzanne (J.-G. Caron), Charles-A. (D. Boutin), Denise (G. Parent), Cécile (G. Bouchard), Conrad, Noëlla (D. Darveau), Nicole (J. Tessier), Madeleine (P. Racine), Laurence (D. Bergeron), Clémence (G. Larouche) et 33 petits-enfants.

REMERCIEMENTS — A l'Enfant-Jésus, le 12 mai 1981, à l'âge de 55 ans, est décédée Mme Lilliane Thivierge, épouse de M. André Jacques. Elle demeurait au 145 avenue Giguère. Les funérailles auront lieu vendredi, le 15 mai, à 10h. Départ du funérarium Kirouac & Fils St-Cyrille à 9h45 pour l'église de St-Cyrille et de là au cimetière paroissial. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants: Thérèse (C. Brame), Monique (G. Bélanger), Germaine (D. Tardif, Suzanne (J.-G. Caron), Charles-A. (D. Boutin), Denise (G. Parent), Cécile (G. Bouchard), Conrad, Noëlla (D. Darveau), Nicole (J. Tessier), Madeleine (P. Racine), Laurence (D. Bergeron), Clémence (G. Larouche) et 33 petits-enfants.

REMERCIEMENTS — A l'Enfant-Jésus, le 12 mai 1981, à l'âge de 55 ans, est décédée Mme Lilliane Thivierge, épouse de M. André Jacques. Elle demeurait au 145 avenue Giguère. Les funérailles auront lieu vendredi, le 15 mai, à 10h. Départ du funérarium Kirouac & Fils St-Cyrille à 9h45 pour l'église de St-Cyrille et de là au cimetière paroissial. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants: Thérèse (C. Brame), Monique (G. Bélanger), Germaine (D. Tardif, Suzanne (J.-G. Caron), Charles-A. (D. Boutin), Denise (G. Parent), Cécile (G. Bouchard), Conrad, Noëlla (D. Darveau), Nicole (J. Tessier), Madeleine (P. Racine), Laurence (D. Bergeron), Clémence (G. Larouche) et 33 petits-enfants.

REMERCIEMENTS — A l'Enfant-Jésus, le 12 mai 1981, à l'âge de 55 ans, est décédée Mme Lilliane Thivierge, épouse de M. André Jacques. Elle demeurait au 145 avenue Giguère. Les funérailles auront lieu vendredi, le 15 mai, à 10h. Départ du funérarium Kirouac & Fils St-Cyrille à 9h45 pour l'église de St-Cyrille et de là au cimetière paroissial. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants: Thérèse (C. Brame), Monique (G. Bélanger), Germaine (D. Tardif, Suzanne (J.-G. Caron), Charles-A. (D. Boutin), Denise (G. Parent), Cécile (G. Bouchard), Conrad, Noëlla (D. Darveau), Nicole (J. Tessier), Madeleine (P. Racine), Laurence (D. Bergeron), Clémence (G. Larouche) et 33 petits-enfants.

REMERCIEMENTS — A l'Enfant-Jésus, le 12 mai 1981, à l'âge de 55 ans, est décédée Mme Lilliane Thivierge, épouse de M. André Jacques. Elle demeurait au 145 avenue Giguère. Les funérailles auront lieu vendredi, le 15 mai, à 10h. Départ du funérarium Kirouac & Fils St-Cyrille à 9h45 pour l'église de St-Cyrille et de là au cimetière paroissial. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants: Thérèse (C. Brame), Monique (G. Bélanger), Germaine (D. Tardif, Suzanne (J.-G. Caron), Charles-A. (D. Boutin), Denise (G. Parent), Cécile (G. Bouchard), Conrad, Noëlla (D. Darveau), Nicole (J. Tessier), Madeleine (P. Racine), Laurence (D. Bergeron), Clémence (G. Larouche) et 33 petits-enfants.

REMERCIEMENTS — A l'Enfant-Jésus, le 12 mai 1981, à l'âge de 55 ans, est décédée Mme Lilliane Thivierge, épouse de M. André Jacques. Elle demeurait au 145 avenue Giguère. Les funérailles auront lieu vendredi, le 15 mai, à 10h. Départ du funérarium Kirouac & Fils St-Cyrille à 9h45 pour l'église de St-Cyrille et de là au cimetière paroissial. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants: Thérèse (C. Brame), Monique (G. Bélanger), Germaine (D. Tardif, Suzanne (J.-G. Caron), Charles-A. (D. Boutin), Denise (G. Parent), Cécile (G. Bouchard), Conrad, Noëlla (D. Darveau), Nicole (J. Tessier), Madeleine (P. Racine), Laurence (D. Bergeron), Clémence (G. Larouche) et 33 petits-enfants.

REMERCIEMENTS — A l'Enfant-Jésus, le 12 mai 1981, à l'âge de 55 ans, est décédée Mme Lilliane Thivierge, épouse de M. André Jacques. Elle demeurait au 145 avenue Giguère. Les funérailles auront lieu vendredi, le 15 mai, à 10h. Départ du funérarium Kirouac & Fils St-Cyrille à 9h45 pour l'église de St-Cyrille et de là au cimetière paroissial. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants: Thérèse (C. Brame), Monique (G. Bélanger), Germaine (D. Tardif, Suzanne (J.-G. Caron), Charles-A. (D. Boutin), Denise (G. Parent), Cécile (G. Bouchard), Conrad, Noëlla (D. Darveau), Nicole (J. Tessier), Madeleine (P. Racine), Laurence (D. Bergeron), Clémence (G. Larouche) et 33 petits-enfants.

Système énergétique canadien L'avenir est à l'hydrogène et à l'électricité



Accompagné du député conservateur Gary Gurbin, M. Tom Lefebvre, président du comité spécial chargé de trouver de nouvelles sources d'énergie, a déposé hier son rapport.

Clark accuse les libéraux d'incurie en matière d'énergie

par Shaun FLEMING

DRAYTON VALLEY, Alberta (PC) — Le développement de l'industrie énergétique remettrait sur pied toute l'économie du pays, mais le gouvernement fédéral a mené ce secteur économique dans l'impasse, a déclaré hier le chef de l'opposition, M. Joe Clark.

Prenant la parole devant une foule enthousiaste de 500 étudiants, M. Clark, qui effectue une tournée